

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1940 LUNDI 17 FÉVRIER 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

DROITS HUMAINS

Vive polémique autour de la mort d'un gendarme détenu à Brazzaville

Les circonstances de la mort, le 12 février, du maréchal-chef de logis Éric Régis Souami, détenu à la maison d'arrêt de Brazzaville depuis 2013, font l'objet d'une controverse entre les avocats de cet ancien condamné et le procureur de la République près du Tribunal de grande instance de Brazzaville.

Le groupe des avocats conduits



André Oko Gakala

par Ambroise Malonga a fait état d'un « gros dysfonctionnement de la justice », avançant que le détenu serait mort dans sa cellule. Ce que rejette le procureur André Oko Gakala, pour qui le défunt « était hospitalisé le 11 février et est décédé le jour suivant à l'hôpital central des armées ».

Page 9

GENDARMERIE NATIONALE

La réforme des méthodes de formation et d'organisation devient nécessaire

Page 11

ÉDITORIAL

Pacte

Page 2

Économie

Le patronat congolais propose un pacte de solidarité à l'État

Dans une lettre adressée au président Denis Sassou N'Guesso et rendue publique ce matin, l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) lance l'idée d'un pacte de solidarité qui per-

mettrait à l'État et aux entreprises de travailler la main dans la main afin d'accélérer la marche du pays vers le développement durable. Christian Barros, qui signe cette lettre au nom d'Unicongo, pro-



Christian Barros

pose que ce pacte soit conclu pour une durée initiale de trois ans. En contrepartie d'un engagement de l'État de respecter les « termes de paiement » des marchés publics et de « mieux prendre

en compte les investissements et les investisseurs », les entreprises s'engageraient à augmenter leurs effectifs « de façon significative » et à mieux former les travailleurs

Page 3

LIKOUALA

La fin du rapatriement des réfugiés de la RDC fixée au 30 juin

À l'initiative du gouvernement congolais, la commission tripartite Congo-RDC-HCR qui évaluait, samedi à Brazzaville, l'opération de rapatriement volontaire des réfugiés de la République démocratique du Congo vivant dans le département de la Likouala, a fixé la

fin de l'opération au 30 juin prochain. Les trois parties ont initié à cet effet des mesures incitatives de rapatriement volontaire concernant des milliers de personnes déplacées de la province de l'Équateur depuis 2009.

« Cette situation doit nous interpel-

ler et la coopération de tous est sollicitée. Le gouvernement de la RDC tient à renouveler son entière disponibilité à accueillir tous ses compatriotes désireux de rentrer à la maison. Certes, il y a encore des défis à surmonter après le processus de rapatriement, dont le plus

grand est celui de la réintégration de nos concitoyens dans leurs milieux d'origine », a précisé le ministre de l'Intérieur, de la sécurité, de la décentralisation et des Affaires coutumières de la RDC, Muyej Mangeze.

Page 13



Administration du territoire

Les préfets souhaitent une stratégie nationale de gestion des frontières

Réunis récemment en conférence à Ewo, chef-lieu de la Cuvette-Ouest, les préfets des départements du Congo ont recommandé à l'État la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des frontières nationales et internationales du pays.

Au cours de leurs assises, les gestionnaires des entités déconcentrées ont suivi des exposés présentés par des spécialistes, dont notamment celui du directeur général de l'administration du territoire, Samuel Mahoungou, qui a évoqué les insuffisances constatées dans la gestion frontalière et des litiges survenus entre le Congo et certains pays voisins.

Page 24

ÉDITORIAL

Pacte

La lettre que l'Union patronale et professionnelle du Congo (Unicongo) rend publique aujourd'hui sous la signature de son Président, Christian Barros, mérite, à notre sens, d'être lue avec une grande attention.

Pour les quelques raisons suivantes :

1) Elle est adressée à la plus haute autorité du pays, le président Denis Sassou N'Guesso, et témoigne à son égard d'une grande confiance puisqu'elle propose un «Pacte de solidarité» entre l'État et les entreprises congolaises qui permettrait d'accélérer fortement le processus d'émergence de l'économie congolaise.

2) Partant des expériences faites dans de nombreux pays émergés, ou émergents elle suggère que soit mis en place un «partenariat public-privé» d'une durée initiale de trois ans qui permettrait aux entreprises de créer des emplois en grand nombre et à l'État de tirer profit des avancées économiques et sociales qui en résulterait.

3) Résumée de façon schématique la proposition du patronat suggère d'échanger un allègement des contrôles administratifs et surtout un strict respect du règlement des marchés passés par l'État avec un effort accru des entreprises privées tout particulièrement dans les domaines de l'apprentissage et de la formation.

4) L'initiative prise par les chefs d'entreprise met le doigt, à juste titre, sur l'un des problèmes les plus sérieux auxquels ceux-ci se heurtent dans l'exercice de leur métier, à savoir la pesanteur de services administratifs qui ne mesurent pas bien les effets négatifs de leurs interventions multiples et désordonnées dans la vie économique.

Voyons quelle réponse sera apportée par l'État dans les jours à venir aux propositions du patronat congolais. Elle fournira un indice précieux sur la perception que le gouvernement a du rôle que doit désormais jouer le secteur privé dans le développement durable de notre pays.

Les Dépêches de Brazzaville



UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

BRAZZAVILLE

Pointe-Noire, le 17 février 2014

Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO Président
de la République du Congo,

L'ensemble des personnels et adhérents d'UNICONGO se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Afin de lancer 2014 sur de bons rails, UNICONGO acteur prépondérant de la vie économique Congolaise vous propose un **"pacte de solidarité"** entre l'Etat et les Entreprises Congolaises qui pourrait s'articuler autour des points suivants :

POUR L'ETAT :

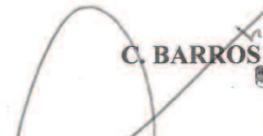
- Gel des contrôles de toutes natures pendant 3 ans pour les Entreprises Formelles.
- Pour les Marchés d'Etat, respect strict des termes de paiement contenus dans les Marchés Publics signés. Plus largement, mise en place (dans le cadre d'une loi) de termes de règlement plus stricts entre entreprises et leurs clients (de l'ordre de 60 J date de facture)
- Meilleure prise en compte des investissements et des investisseurs au travers de mesures incitatives claires, précises et surtout pérennes, et en particulier pour les Petites et Moyennes Entreprises.

POUR LES ENTREPRISES :

- Engagement d'augmenter les effectifs de façon significative sur les trois années considérées.
- Ouvrir une négociation pour revoir les taux d'imposition employés et employeurs et ce dans le but d'assurer la pérennité de la CNSS et donc des retraites, des prestations sociales y compris les arriérés des travailleurs Congolais.
- Engagement de formation continue pour les travailleurs et ce dans le cadre de la taxe d'apprentissage et de son éventuelle réforme.

Si cette initiative vous sied, nous sommes prêt dans le cadre du dialogue Public Privé de nous asseoir avec toutes les parties pour en discuter.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.



C. BARROS
UNICONGO
B.P. : 1713
Pointe-Noire R.C.

Siège de Brazzaville
B.P. 42 Immeuble CAPINFO à Mpila
Téléphone 06 841 04 07
secretariatbzv@unicongo.org

Bureau de Pointe-Noire
B.P. 1713 Zone Industrielle
Téléphone 06 629 59 06
secretariatpnr@unicongo.org

Association type loi 1901 - Dépôt légal n° 539/INT. AG du 21/07/1960 -
Membre de l'Organisation Internationale des Employeurs - NIU A2006110000863142
Site web: www.unicongo.org

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le PCT resserre ses relations avec le PCC et le MPLA

Le Parti congolais du travail (PCT), le Parti communiste cubain (PCC) et le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) se sont réunis autour d'un déjeuner, le 12 février à Brazzaville, afin de redynamiser leurs relations de solidarité.

La commémoration du 25^e anniversaire du Protocole de Brazzaville a été l'occasion pour les trois partis au pouvoir de renforcer leurs relations d'amitié. Les secrétaires généraux du PCT, Pierre Ngolo, et du MPLA, Julião Mateus Paulo Dino Matrosse, ainsi qu'un membre du comité central du PCC, Jorge Risquet Valdes, représentaient les partis à cette rencontre.

«Nous voulons donner une impulsion nouvelle aux relations entre nos partis. Cette rencontre nous permettra d'imprimer une nouvelle dynamique entre nos partis et



Pierre Ngolo, au centre

nos alliés qui ont donné l'exemple de solidarité», a déclaré Pierre Ngolo.

Julião Mateus Paulo Dino Matrosse s'est réjoui des relations d'amitié entre le Congo et l'Angola. «Il est vrai que les relations entre le Congo et l'Angola s'étaient refroidies à cause des moments de guerre que nous avons traversés. En effet, le Congo a soutenu la lutte

du peuple angolais, quand l'Angola était plongé dans la guerre. À cette époque, notre préoccupation majeure était de recouvrer la paix. À présent, l'Angola est en paix et se reconstruit. Le moment est donc venu de réactiver ces relations. Nous avons une frontière éternelle et nos peuples sont obligés de toujours rester ensemble», a-t-il indiqué.

Josiane Mambou Loukoula

L'URC poursuit la mise en place de ses structures intermédiaires

Commencé avant la tenue du congrès constitutif du parti organisé en janvier dernier, le travail de structuration des instances intermédiaires se poursuit dans les autres contrées.

Ainsi, après les départements des Plateaux, du Niari, des deux Cuvettes et du Pool, l'Union pour la Restauration du Congo (URC) que préside Dominique Basseyla, s'installe petit à petit sur l'ensemble du territoire national. En rappel, il convient de noter que l'URC comprend au niveau national, une direction politique composée d'un co-

mité directeur et d'un bureau politique qui comprend lui-même, un secrétariat national ainsi qu'une commission nationale de contrôle et de vérification.

À l'échelle nationale, tenant compte de la division territoriale du pays, chaque département constitue une fédération. Ce travail débuté dans la plupart des départements s'est poursuivi à Ouesso où un conseil fédéral et un bureau exécutif ont été mis en place pour le compte de la Sangha. S'agissant de la ville de Pointe-Noire, malgré l'absence de certains membres appelés à d'au-

tres occupations, un congrès fédéral est prévu les 8 et 9 mars à Pointe-Noire et au Kouilou.

De tous les départements, il n'y a que Brazzaville qui n'avait pas jusque-là de bureau fédéral. Ainsi, après concertation, celui-ci a été programmé au 1er mars prochain. Au niveau des organes intermédiaires, ceux-ci sont constitués de sections et de cellules. L'URC, a déclaré son secrétaire général Alain Marcel Diackabana, se prépare à affronter les futures élections locales.

Jean Jacques Koubemba

TRANSIT

GX International élargit sa gamme de services

Après la messagerie, la société GX International se lance dans le «shipping» au port autonome de Pointe-Noire. Ce service permettra à la société de veiller à la marchandise de ses clients depuis son arrivée dans le bateau jusqu'à son dédouanement.

Le président-directeur général de cette société de transit, Georges Mampouya, a donné cette information à l'occasion de la conférence de presse qu'il a animée le 12 février à Brazzaville. «Au départ, c'était un réseau national avec dix agences.



Georges Mampouya au centre lors de la conférence de presse

Avec le temps, nos clients nous ont poussés à regarder l'aspect international. Et aujourd'hui, au regard des besoins de nos clients, nous avons décidé d'élargir nos activités en devenant aussi acteur sur le port de Pointe-Noire», a-t-il déclaré. Pour faire face à la concurrence qui existe sur ce nouveau marché, GX International entend baisser les tarifs de transport et d'autres procédures douanières. Elle compte également veiller au respect des délais de livraison des marchandises.

«Nous rassemblons tous les maillons de la chaîne qui peut permettre de présenter un service de bout en bout. Toutefois, les délais de livraison pourront être dépassés indépendamment de notre volonté», a souligné le directeur commercial, Guy Bendet.

Selon les besoins qui seront exprimés, GX International pourrait étendre ses services.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Les «non» historiques de l'Afrique à la France

La commémoration des vingt-cinq ans du Protocole de Brazzaville a ravivé bon nombre de souvenirs sur cette trouvaille pour la paix en Afrique australe. Mais il fallait, lors de la cérémonie organisée le 11 février dans la capitale congolaise, faire preuve d'attention pour se rappeler une similitude entre deux faits majeurs de l'histoire passionnelle qui lie l'Afrique à la France: le «non» opposé en 1986 par Denis Sassou-N'Gouesso, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à la réception du président sud-africain de l'époque de l'apartheid, Pieter Botha, par le Français Jacques Chirac, et le «non» flanqué au général Charles de Gaulle par le dirigeant guinéen, Ahmed Sékou Touré, en 1958, à la veille des indépendances africaines.

Allons-y pas à pas : en 1986, nul ne sait encore si dans les quatre ans à venir, Nelson Mandela, le célèbre prisonnier de Robben Island, qui en a totalisé vingt-sept au bagne et focalisait toutes les attentions du monde en lutte contre le régime honni de Pretoria, sera libéré des geôles de l'apartheid. Il n'empêche que pour les observateurs avertis, la cause de la ségrégation raciale instituée comme modèle de

gouvernement en Afrique du Sud était entendue. Beaucoup trop de sang était versé pour perpétuer la domination d'une race par une autre, trop d'injustices avaient fini par mettre au jour, y compris chez les fidèles alliés du régime, l'étendue des atrocités, l'absurdité d'un tel déni de l'humain. Il manquait pourtant, à ce stade, des prises de position fortes et claires, notamment de la part des puissances occidentales qui continuaient par-dessus tout à coopérer avec Pretoria.

C'est ici donc qu'il est possible de parler de courage politique en évoquant la protestation élevée par le président congolais à l'époque où il remplissait son premier mandat à la tête de l'organisation panafricaine: «Je lui avais dit clairement que s'il recevait Botha, avec les mains ensanglantées, on ne prendrait pas part au sommet de Lomé», en fait le sommet réunissant les chefs d'État d'Afrique et de France, qui devait se tenir cette fois dans la capitale togolaise le 13 novembre 1986. Denis Sassou-N'Gouesso ne dit pas: «Je ne prendrai pas part, mais on ne prendra pas part.» Ce qui suppose qu'en sa qualité de président de l'OUA il était certain de liquer toute l'Afrique contre la France, son partenaire

historique. La menace de boycott fut lancée à Jacques Chirac, qui s'en tint à la relation précieuse entre Paris et les capitales africaines antiapartheid au détriment de la notoriété incertaine qu'il aurait tirée de la réception en grande pompe d'un Pieter Botha solitaire et sur la défensive. Comme quoi, même à un ami il faut parfois savoir dire non.

L'autre «non», le premier du genre, déroulé sur la place publique, avec toutes les conséquences qu'il engendra sur l'avenir du jeune État de Guinée-Conakry est depuis entré dans l'histoire. Le 25 octobre 1958, le général de Gaulle entame une tournée des colonies françaises d'Afrique porteur d'un message appelant à la formation d'une grande communauté qui regrouperait l'empire et ses ex-colonies. La réponse du président du Conseil du gouvernement de la colonie guinéenne est plus qu'un pied de nez à la proposition de l'homme du 18-Juin: «Les Guinéens préfèrent vivre dans la pauvreté libres plutôt que riches dans l'esclavage», déclara Sékou Touré. Le 28 septembre, les Guinéens entérinèrent par un vote massif de 95% la décision de prendre leur indépendance. Ce qui est vrai : les fou-

dres de l'ancienne puissance coloniale s'abattirent sur la Guinée.

Il est aussi vrai qu'en même temps, le général de Gaulle réalisa que l'aspiration à la liberté était commune à tous les territoires africains de l'empire français. Deux ans après le «non» de Sékou Touré, le vent des indépendances souffla sur les anciennes colonies étiquetant l'année 1960 comme celle de toutes les proclamations de souveraineté. On voit aussi que deux ans après le «non» de Denis Sassou-N'Gouesso à la réception de Pieter Botha par Jacques Chirac, le Protocole de Brazzaville fut conclu le 13 décembre, suivi des accords de New York, le 22 du même mois, faisant de l'année 1988 celle de l'indépendance de la Namibie et de la délivrance des pays d'Afrique australe. Le point culminant de tout cela étant bien évidemment la libération de Nelson Mandela, le 11 février 1990, couronnée ensuite par la naissance de la nouvelle Afrique du Sud sous le label de la nation arc-en-ciel. La relation Afrique-France est traversée par bon nombre de symboles qui méritent d'être rappelés.

Gankama N'Siah



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.

Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangäi	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ *«Les droits de l'homme, notion très minimale des obligations réciproques des êtres humains, n'exigent pas de rendre service, de porter secours ni de se protéger mutuellement. Ils exigent simplement de ne pas faire de mal à autrui.»*

Thomas Pogge, philosophe et professeur à Columbia University (États-Unis), interview dans SHS Newsletter n°03 (Unesco)

□ *«Ce qui m'inquiète le plus aujourd'hui, c'est l'augmentation des inégalités générées par la croissance économique, la création d'emplois qui ne suit pas le même rythme que la croissance, et les grandes poches de conflit sur le continent.»*

Donald Kaberuka, président de la BAD,
Magazine de l'Afrique (février-mars 2014)

□ *«L'art est ce lieu d'échanges où tous les peuples se forment et se transforment : une culture ne s'enrichit qu'au contact des autres. Avec la mondialisation, les voyages, les artistes se créent une identité plurielle à partir de leurs différentes rencontres.»*

Babacar Mbaye Diop, Sénégalais, Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, Directeur de la Biennale des arts de Dakar,
Afrique magazine le 02 septembre 2013

□ *«Pour changer le Congo, nous devons d'abord nous-mêmes changer dans notre manière de vivre ensemble, de faire de la politique, de gérer l'État et la communauté nationale. Bref, de vivre la démocratie.»*

Joseph Kabila, président de RDC,
le 27 janvier 2014 dans Jeune Afrique

□ *«Le principe de rapidité des transactions sur le marché de l'art, l'opacité de certaines transactions, conduisent parfois à négliger la sécurité»*

Gérard Soussi, France, président fondateur de l'Institut Art et Droit, le 14 février 2014 dans Le Parisien

PROMO VISA- DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07/02/14 au 07/04/14)
Kasstour Partenaire de Direct - Africa

Nos Services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions).
 - Vente de pièces détachées à votre demande.
 - Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations).
 - Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc...)
 - Assistance à l'aéroport de Dubai.
 - Transport des marchandises (frets maritime et aérien).
- Veuillez nous contactez à l'adresse suivante :
Bzv (croisement avenue de la paix, rue Mayama N°84 Mougali)

Tel : 05 00 900 90 / 06 26 50 81/ 06 926 18 92
Email: directafricabzv@yahoo.fr , kasstour@yahoo.fr

PNR 476 Boulevard Felix Tchicayas - OCH
Tel : 05 533 17 87 /06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

Plus de 935 millions FCFA pour la construction d'un centre d'éducation à Brazzaville

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a visité, le 13 février, les chantiers réalisés dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Parsegd), cofinancé par la Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement congolais.

Les travaux de construction et d'équipement du Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) de Brazzaville, situé au Collège d'enseignement technique Albert Ikogne, à Moukoundzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement Makélékélé, s'élèvent à 935.777.453 FCFA. Cette somme est répartie comme suit : 689.188.593 FCFA pour la société Serru-Top chargée de la construction et 246.588.860 FCFA pour la fourniture des équipements techniques confiée à l'entreprise Unit Export Limited. La BAD cofinance ces travaux à hauteur de 60% et le gouvernement 40%.

Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, le CEFA est implanté sur 23.046 m². Les travaux portent sur la construction de six bâtiments, dont quatre de type R+1 (rez-de-chaussée+1 étage). Il comprend trois pôles des métiers de services qui se déclinent en neuf métiers. Le premier pôle est réservé aux services hôteliers et de restauration. Le deuxième concerne les services administratifs aux entreprises. Enfin le troisième pôle est destiné aux services de coiffure-esthétique-cosmétique, couture-confection. La ministre Émilienne Raoul a rappelé que deux autres CEFA étaient en construction à Dolisie dans le Niari et à Pointe-Noire. Ceci dans le but d'assurer aux jeunes défavorisés une formation en alternance école-entreprise. Selon elle, son département ministériel s'occupe principalement de l'intégration et de l'insertion socioéconomique des jeunes. «Lorsque les

jeunes s'adressent à nous pour chercher un emploi, ce sont souvent des jeunes qui n'ont pas de formation. Nous avons construit ce centre ; lorsqu'il sera terminé, nous le remettrons au ministère de l'Enseignement technique et professionnel pour résoudre les problèmes posés au niveau du ministère. Ce sont des jeunes sans emploi, ce sont aussi des femmes qui ont des familles ou une fille sans emploi», a-t-elle expliqué.

Le CEFA de Brazzaville est ouvert à tout jeune qui s'adressera dans les circonscriptions d'action sociale et aux entreprises privées qui manifestent l'intérêt de former leurs travailleurs pour une requalification pendant quelques mois. Il s'agira, d'après la ministre, de mettre en place un réseau puisque ces mêmes entreprises seront également des tutelles de suivi de ces jeunes, à travers les mises en stage. La ministre a également insisté sur le fait qu'il faudra intégrer les autres métiers de la confection (stylistes, modélistes).

Le pavage de l'avenue du marché Bourreau et de la rue Maloukou/Bouzala achevé



Émilienne Raoul visitant les travaux de la rue Maloukou/Bouzala. crédit photo Adiac

Un bâtiment du CEFA de Brazzaville

Émilienne Raoul et sa suite ont visité les travaux de l'avenue Bourreau, située entre les arrondissements 1 Makélékélé et 2 Bacongo (marché Bourreau) aménagée dans le cadre du même projet (Parsegd) pour un montant d'environ 820 millions FCFA, y compris la construction du pont. Longue de 875m, cette avenue qui était devenue un dépôt pour les femmes qui vendaient dans la boue, est aujourd'hui un lieu où il fait bon-vivre, en dépit du manque d'entretien par les riverains. «Toujours dans l'objectif de notre mission, il fallait à la fois assainir l'endroit pour que les populations vivent dans un lieu assaini pour éviter des maladies et autres, mais aussi faire de l'insertion socioéconomique des jeunes. Nous avons pris des jeunes chômeurs, que nous avons constitués en petits groupes de métiers avant de les former. Ce sont eux qui ont fabriqué et posé ces pavés puis qui ont appris à faire des caniveaux», a commenté la ministre, qui se félicite que les chefs de très petites entreprises, une fois formés, ont pu décrocher des marchés ailleurs.

Le dernier chantier visité est le pavage de la rue Maloukou/Bouzala, dans le sixième arrondissement, Talangai. Sur cette ruelle longue de 1,2km, qui part de l'avenue Marien-Ngouabi (rue Maloukou) jusqu'à l'avenue de l'Intendance (rue Bouzala), est érigé un ouvrage de franchissement (pont) permettant de désenclaver les deux quartiers. «Comme vous le savez, aujourd'hui, il faut un suivi, c'est-à-dire curer les caniveaux, éviter de jeter les ordures dans le cours d'eau, sinon le lit de la rivière sera rempli et cela provoquera des inondations», a conclu la ministre.

Parfait Wilfried Douniama

TRAVAUX PUBLICS

Le BCBTP signe un contrat pour une assistance technique

Dans le souci de reconquérir sa place d'ingénieur public de l'État, le Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics (BCBTP) sera aidé par le cabinet conseil Vizeum Management Consulting, à travers un plan stratégique. À terme, un contrat d'engagement et d'objectifs entre la structure et l'État est envisagé.

Le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, a installé le 14 février Vizeum dans les locaux de l'entreprise à Brazzaville, en marge de la signature du contrat d'assistance technique à moyen terme, entre les deux partenaires. Le cabinet Vizeum est assigné à demeure pour accompagner la réforme pendant trois ans. Et le gouvernement aura tous les rapports d'étapes de ce qui se fera.

Les documents ont été paraphés entre le directeur associé de Vizeum, Jean Louis Portella, et le directeur général du BCBTP, Louis Patrice Ngagnon. Émile Ouosso a supervisé la cérémonie avec l'assistance de Nick Fylla de Saint-Eudes, qui a nettoyé les comptes et sorti les bilans approuvés. Aujourd'hui, on peut dire que la gestion va se poursuivre sur des bases saines.

«Ce contrat rend responsable le BCBTP face au gouvernement. Nous avons investi près de 4 milliards de matériel de pointe, ainsi

l'outil est remis à niveau. Que ceux qui l'utilisent soient à la hauteur de leur tâche», a souligné Émile Ouosso.



La signature du contrat entre les deux parties

Le ministre a notamment insisté sur la disponibilité des cadres et des agents du BCBTP. L'entreprise, ayant une réputation internationale qui confère au Congo une image positive, oblige le personnel de l'entreprise à participer à des réunions de laboratoire de concertation internationale.

«En ce moment où le navire amorce un gros virage, il faut que tous les yeux soient braqués en permanence sur le tableau de bord et

sur les indicateurs. Nous devons faire l'effort de rester en permanence (...), la présence du cabinet (...) est destinée à apprendre juste-

ment la bonne gouvernance dans ces mises en œuvre, si elles sont mises en place efficacement, la direction du BCBTP auront des réflexes bien meilleurs.»

Les travaux publics, secteur ouvert à la concurrence

Ainsi, à travers ce contrat, le cabinet conseil veillera au jour le jour à l'exécution de tout ce qui a été préconisé à la suite du diagnostic fait, qui n'a pas été dévoilé, ré-

servé au seul client, BCBTP.

«En tant que cabinet de conseil en management, nous faisons des diagnostics des sociétés, réservés aux clients. Je ne saurais dévoiler ce diagnostic. L'idée fondamentale étant de donner une perspective, une vision plus claire après quelques années de récession dues à un environnement économique institutionnel qui n'était pas forcément maîtrisé», a déclaré Jean Louis Portella.

En effet, les travaux publics sont un secteur actuellement ouvert à la concurrence. En tant que structure de l'État, le BCBTP devrait normalement définir l'approche en termes d'ingénierie.

Le BCBTP a jugé nécessaire et utile de re-circoscrire le problème en essayant de se donner la place qui lui revient, celle de structure publique. Il a été question de revisiter l'organisation de ce secteur qui devrait se traduire en termes de contrat avec l'État. «Nous sommes en train d'investir dans des projets. Si plusieurs années plus tard, nous ne capitalisons pas cet acquis, en termes d'archivage, de maîtrise, qu'arrivera-t-il lorsqu'interviendront les phases comme celles qui portent sur les réparations qui sont probables, les réhabilitations et même sur le suivi ? L'État a besoin d'une mémoire !», a précisé Louis Patrice Ngagnon.

Toutes ces dispositions sont

prises en perspective de la restructuration du BCBTP. Lorsque l'on parle de restructuration, les gens s'affolent et voient une compression de l'effectif ou le remplacement des cadres. Le ministre a rassuré à ce sujet : il ne sera pas question ni de l'une ni de l'autre. Il s'agit d'apporter un coup d'accélérateur pour un travail plus précis et efficace, car, selon lui, les effectifs sont techniques et les cadres compétents. Aucun acte de gestion ou d'administration ne se passera dans cette structure sans l'accord du cabinet Vizeum qui accompagne cette mise en œuvre et sans la signature du directeur du BCBTP et l'orientation du ministre. Rappelons qu'au cours de la cérémonie d'échange des vœux au département de l'Équipement et des Travaux publics, le chef hiérarchique avait déclaré que les investissements colossaux, faits au profit du BCBTP, visaient l'élaboration d'un plan stratégique de développement sous-tendu par un contrat d'engagement et d'objectifs entre le BCBTP et l'État. Cette action conférerait à la structure une dimension africaine en matière de conseil, de recherche et d'étude, de contrôle, d'expertise, de géotechnique, de laboratoire. Les résultats attendus étant l'amélioration de la qualité de revêtement des routes, ainsi que la mise en œuvre des ouvrages.

Nancy France Loutoumba



APPEL A CANDIDATURE

La Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS – CONGO), filiale du Groupe SOMDIAA (Société d'Organisation, de Management et de Développement des Industries Agricoles et Alimentaires), installée à Moutéla, à 15 Km de Nkayi, dans la vallée du Niari, Département de la BOUENZA en République du CONGO, est située dans le Sud du pays à mi-chemin entre Pointe-Noire (Port d'accès sur l'Océan Atlantique) et Brazzaville, Capitale Administrative et Politique. Par voie carrossable, elle est à 280 Km de Brazzaville, à 240 Km de Pointe-Noire et à 80 Km de Dolisie.

La SARIS CONGO lance un appel d'offres pour la sélection de deux (2) ingénieurs agronomes juniors qui seront hiérarchiquement rattachés au Chef de service agronomique.

Missions principales :

Ils assisteront le chef hiérarchique dans les Tâches suivantes :

- La préparation des protocoles et des plans d'expérimentation agronomique ;
- La planification des travaux de conduite des essais et le traitement statistique des données ;
- L'élaboration des programmes relatifs au suivi des cultures, des analyses saccharimétriques et des relevés météorologiques ;
- La rédaction des rapports d'activités et des synthèses techniques ;
- L'actualisation et le suivi de l'évolution des procédures.

Profil recherché :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agronomie ou en agriculture ;
- Avoir une première expérience professionnelle réussie ou ayant effectué des stages significatifs ;
- Être de nationalité congolaise ;
- Être âgé de 30 ans au plus ;
- Être dynamique ;
- Être disponible ;
- Être méthodique ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Avoir l'esprit d'initiative ;
- Avoir l'esprit d'équipe et de collaboration.

Type de Contrat : Durée Indéterminée

Par ailleurs, ils ne doivent pas avoir un contrat avec la fonction Publique.

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi nous soumettra son dossier de candidature comprenant : **une lettre de motivation (manuscrite) accompagnée d'un CV, copie légalisée de diplôme(s) et certificat(s) de travail, à déposer au Secrétariat de la Direction des Ressources Humaines à Moutéla (NKAYI) tous les jours ouvrables de 10h30mn à 13h30mn, ou par l'adresse mail suivante : SNDOUNDOU@saris.somdiaa.com**

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté et les candidats sélectionnés seront convoqués aux tests par téléphone et devront se présenter munis OBLIGATOIREMENT d'une pièce d'identité en cours de validité.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 28 février 2014 à minuit.

REMERCIEMENTS

Le colonel Akouangue et famille expriment leur reconnaissance à l'endroit des parents, amis et connaissances, pour leur soutien multiforme, lors des funérailles de leur maman Otte Marie Jeanne, décédée le 25 janvier 2014 au CHU de Brazzaville. Ils remercient par ailleurs, la légion de Marie des paroisses Saint Louis Grignon de Mont-fort de Brazzaville, Christ -roi d'Owando et les chorales notre Dame de victoire d'Owando, les piroguiers et Ofranons de Sainte-Anne et l'ensemble des prêtres qui les ont assistés durant cette dure épreuve. L'inhumation de maman Otte Marie Jeanne a eu lieu à Ngoko le 02 février 2014 son village natal, après une messe de requiem dite en sa mémoire.

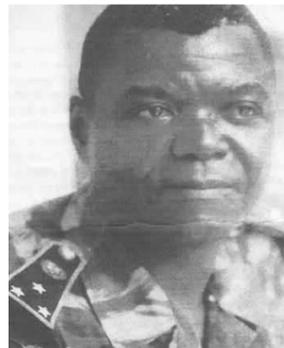
Le Seigneur a donné ;

Le Seigneur a repris.

Que l'âme de maman Otte Marie Jeanne repose en paix.



Pierre Nzissi Mbambi, journaliste ancien chroniqueur politique de radio Congo et Joseph Kendo Mbambi, remercient particulièrement le ministre Rigobert Maboundou, Luc Daniel Adamo Mateta, parents, amis et connaissances pour l'assistance multiforme apportée lors de la disparition de leur regretté aîné, le capitaine retraité Grégoire Mbouaka Mbambi, survenue le 20 décembre 2013 à Brazzaville. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur profonde gratitude. Que son âme repose en paix.



NÉCROLOGIE

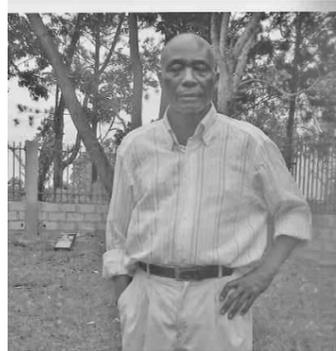
Willy Ngakosso, agent des Dépêches de Brazzaville, Christophe Obambi agent Warid, Gotène-Goth Endzongo agent DGCMP, Daniel Okola agent ASECNA, Henriette Tsama et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimée, fille, nièce et sœur, la nommée Marie Yvonne Mbola, survenue ce lundi 10 février 2014 à Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au N° 91 de la rue Ngania Mikalou (arrêt Louami).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Kiyindou Pacom, agent des Dépêches de Brazzaville, Shipoli Gogoni Amoyo, les familles Malempibi, Ngoyi, Ngandzambi informent les parents, amis et connaissances des villages Ollebi, Okoyo, Ewo, Ngabé, Pointe-Noire, Igné et ceux de la France du décès de Jean Louis Amoyo, secrétaire général de la communauté urbaine d'Igné (45 km), survenu le 13 février au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, au n°270 rue Mbé, marché maman Mboulé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



DÉFENSE NATIONALE

Le nouveau directeur général des ressources humaines prend ses fonctions

Nommé par décret présidentiel le 30 décembre 2013, le nouveau directeur général des ressources humaines (DGRH) des Forces armées congolaises, le colonel Léonce Nkabi, a officiellement pris ses fonctions le 14 février à Brazzaville. Il succède à ce poste au contre-amiral Fulgort Ongobo, qui a été affecté comme attaché de défense près l'ambassade du Congo en Chine.

La cérémonie de passation de services a été patronnée par l'inspecteur général des Forces armées congolaises (FAC), le général de di-

L'inspecteur général des FAC a invité le nouveau DGRH à s'armer de sagesse dans l'exercice de ses missions. «Ici, au quotidien, vous gérez la vie des hommes et la vie des militaires, la vie du personnel civil à l'armée. Une mauvaise gestion peut rapidement entraîner une mutinerie. Et la mutinerie entraîne parfois des dégâts irréparables. Je vous demande de vous mettre tout de suite au travail. Vous devez toujours vous référer aux orientations du président de la République, chef suprême des armées. Ces orientations sont aussi



L'ancien DGRH (à gauche) remettant un présent à son successeur

vision Prosper Nkonta Mokono. Le nouveau DGRH des FAC a promis de poursuivre l'oeuvre de son prédécesseur. «Je me référerai toujours au travail qui a été fait en amont. Il s'agit de la revue générale des effectifs ; des différents textes qui ont été initiés et qui doivent être parachésés et adoptés. Je n'oublie pas les avancements, les punitions et les récompenses de nos éléments. Je me référerai aussi à l'inspecteur général des FAC, qui a une grande expérience en la matière, afin de combler les attentes de tous», a déclaré Léonce Nkabi.

Fulgort Ongobo, qui a remis un cadeau à son successeur, a déclaré: «Je tiens de tout coeur à vous souhaiter la réussite dans ce milieu plus ou moins hostile. Le personnel qui existe n'est pas toujours celui attendu. Je vous souhaite bonne chance dans vos nouvelles missions.»

dans l'arrêté du ministre de la Défense qui fixe les priorités de travail de cette année», a-t-il indiqué. Le colonel Léonce Nkabi est né le 12 septembre 1955 à Lékana, dans le département des Plateaux. Après un brillant parcours au lycée technique 1er-Mai de Brazzaville à l'école militaire préparatoire Général-Leclerc entre 1961 et 1968, il a poursuivi ses études à l'école d'officiers interarmes de Sibiu, en Roumanie (1975-1976), et à l'école d'officiers du génie, construction et chemin de fer de Râmnicu Vâlcea, en Roumanie (1976-1978). Il est également passé par l'Académie Vystral en URSS en 1982 (option commandement tactique des unités d'infanterie mécanisée) et a parachevé sa formation à l'Académie supérieure militaire du génie de Moscou (option construction et fortifications) entre 1987-1991.

Tiras Andang

APPEL D'OFFRES

Cherche une personne dynamique, avec un bon esprit du travail pour être maître chien ayant une expérience avec des chiens, de préférence dressage des chiens.

Appel : 05 615 41 10

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EPO5	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDPO1	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N° FPA/COG/ 5598
Date limite de dépôt des dossiers : 07 Mars 2014 à 16h00
Titre du poste : Chargé de Programme Suivi/Evaluation
Type de contrat/Grade/Durée : FT/ICS 9-NOB /un (1) an renouvelable dont trois mois probatoires
Lieu d'affectation : Brazzaville avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération au Congo (2014 – 2018), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) cherche un Chargé de Suivi et Evaluation pour son Bureau de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée initiale d'un (1) an, dont trois (3) mois probatoire.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est un organe de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de populations dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

Description des tâches

Sous l'autorité du Représentant Résident, et par délégation, sous la supervision de l'Assistant Représentant, le/la Chargé(e) de Programme en Suivi/Evaluation, contribue de façon substantielle au suivi et à l'évaluation des activités techniques, institutionnelles et organisationnelles du programme-pays UNFPA. Il/elle contribue à la gestion des activités dans les domaines de Population et Développement, Santé de la Reproduction, des jeunes, Genre et Droits. Il/elle analyse et évalue les politiques, les tendances socio-économiques, et contribue à la formulation, l'évaluation des programmes conjoints et des cadres stratégiques et programmes de développement ; il/elle est chargé (e) d'appuyer le renforcement des activités de l'UNFPA dans le pays en veillant à l'intégration des interventions appuyées l'UNFPA, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les politiques et programmes de santé, de population et de développement, genre et droits humains. Il/elle joue le rôle de facilitateur dans le partage de connaissance et d'expériences et dans le domaine du suivi et évaluation des programmes et projets, à l'intérieur du bureau d'une part, et entre UNFPA et ses partenaires, d'autre part.

Le/la Chargé(e) de suivi et évaluation facilite le travail des consultants et Experts, ainsi que des Conseillers Régionaux et Conseillers Techniques principaux, il/elle collabore avec les partenaires du gouvernement, les agences multi et bilatérales, les agences du système des Nations Unies, la société civile, et les autres partenaires au développement, pour l'atteinte des objectifs de l'UNFPA ; en tant que membre à part entière de l'Equipe Programme de l'UNFPA, le/la Chargé(e) de Programme aura à accomplir les tâches suivantes :

1) Participer à la conception, à l'élaboration de la méthodologie et la planification des analyses de situation, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme-pays, ainsi que de toutes les recherches pertinentes y afférentes ; faire la promotion de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils de collecte de données, de suivi/évaluation des interventions, projets et programmes ;

2) Concevoir une méthodologie et des outils de collecte des données nécessaires à l'actualisation et au suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du bureau (Office Management Plan) et à l'élaboration du rapport annuel du Bureau (COAR) ; contribuer à l'alimentation des bases de données de l'ensemble du programme d'assistance de l'UNFPA au Congo, et des autres unités de l'UNFPA ;

3) Concevoir et gérer une base de données intégrée de suivi/évaluation du programme ; produire, mettre à jour les tableaux de bord et rédiger les documents de synthèse pertinents qui mettent en exergue les indicateurs clés du programme en tenant compte des documents nationaux, internationaux, régionaux de référence (OMO, P NCIPD, NEP AD, DSRP) pour les rendre disponibles et accessibles aux parties prenantes du programme partenaires, structures de mises en œuvres et bénéficiaires ;

4) Contribuer à la préparation, à l'organisation, et participer aux réunions statutaires du Programme (trimestrielles, annuelles) ; coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations émanant de toutes les réunions statutaires, les rapports d'activités, les missions, les évaluations, les recherches et les audits ; apprécier de façon systématique et objective l'atteinte des résultats ; participer aux visites de terrain et aux missions d'évaluation et préparer les contributions régulières aux rapports sur l'état d'avancement des interventions et des projets ; analyser les facteurs affectant l'atteinte des résultats, recommander des actions de correction et faire le suivi de ces recommandations

5) Faciliter le suivi par les autres chargés de programme des plans d'activités placés sous leur responsabilité ; rendre disponible des données cartographiées sur la réalisation du programme dans les zones d'intervention ; rendre disponibles des informations actualisées sur les consultants nationaux, les intervenants dans le domaine de populations et de développement, santé de la reproduction, genre, culture et droit ;

6) favoriser l'amélioration et l'harmonisation du contenu des outils de suivi/évaluation ; élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des équipes techniques du programme de l'UNFPA en suivi et évaluation ; promouvoir l'utilisation des outils et les approches de S&E auprès des agents de mise en œuvre (structures gouvernementales, ONGs, etc) partenaires du programme ;

7) Participer pour le compte du Bureau, aux réunions techniques préparatoires des grandes enquêtes (EDSC, ESP, etc.), aux recensements démographiques, et aux réunions de planification du programme statistique nécessaires pour la gestion du programme pays et la réactualisation de la base de données pour le développement dans le contexte de la réduction de la pauvreté

8) Participer activement au sein du Groupe Programme des Nations à la mise en œuvre des mécanismes de suivi et évaluation de l'UNDAF ; appuyer le programme de suivi et évaluation de l'UNDAF et des plans de travail conjoint de l'UNCT ; animer le groupe suivi et évaluation du système des Nations Unies

9) Accomplir toutes autres tâches que le superviseur jugera utile de lui confier.

Qualifications requises

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (Bac + 5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine du suivi/évaluation ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel national ;
- Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ;
- La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologiques/statistiques (SPSS, EpiInfo) ou système d'informations géographique (MapInfo, ArcGIS, etc.) est un plus ;
- Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...);
- Avoir une maîtrise du Français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en Anglais (niveau intermédiaire).

Autres conditions

Nous recherchons les candidats qui ont :

- La capacité de conduire le plaidoyer et promouvoir une approche programme, axée sur les grandes orientations de politiques de développement, et de réduction de la pauvreté ;
- L'esprit d'initiative, le sens de l'innovation et du marketing des nouvelles approches et de nouvelles idées ;
- De bonnes aptitudes en relations publiques ;
- Une intégrité, un engagement et une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses ;
- Les compétences pour la gestion des relations humaines, la communication et le développement des individus ;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique, et une capacité de gestion axée sur les résultats ;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite
- Une disposition à travailler sous pression.

Dossier de candidature

- Composition

- o Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de références ;
- o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par email ou retrait au Siège UNFPA Congo) ;
- o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux) ;

- Lieu de dépôt : Bureau de l'UNFPA, rue Crampel (en face de la BDEAC). Vos dossiers seront adressés à UNFPA, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
 Candidature n°FPA/COG/5598 «Chargé de Programme en Suivi et Evaluation»
 Rue Crampel (en face de la BDEAC) – BP 19012

Brazzaville – République du Congo, Téléphone : (+242) 05 521 67 00

(N.B : Nos Bureaux sont ouvert du lundi à vendredi de 08h à 16 h)

Fait à Brazzaville, le 06 Février 2014

Barabara LAURENCEAU
 Représentant e Résidente de l'UNFPA au Congo

DROITS HUMAINS

Polémique autour de la mort du maréchal des logis-chef Éric Souami

Après le décès du maréchal des logis-chef Éric Souami le 12 février à la maison d'arrêt, le collectif des avocats de ce dernier a, au cours d'un point de presse animé le 14 février à Brazzaville, déploré ce qu'ils ont appelé le «gros dysfonctionnement de la justice congolaise»

Pour ce collectif d'avocats, composé de Me Ambroise Malonga, Me Dieudonné Nkounkou et de Me Édouard Maboya Nganga, qui prétend défendre simplement les droits de l'homme en suivant le respect strict de la loi républicaine, les tortures subies par nombre de Congolais lors des enquêtes préliminaires, des détentions préventives n'honorent pas le Congo.

La loi, a fait savoir ce collectif qui est par essence apolitique, dit que les personnes arrêtées ou emprisonnées doivent être jugées, c'est-à-dire entendues. Ce qui n'a pas été le cas pour Éric Régis Souami décédé, ni pour d'autres détenus, dont non seulement les dossiers n'évoluent pas mais qui ne sont ni traités ni soignés en cas de maladie, soutient ce collectif.

Il fait en outre savoir qu'Éric Souami, qui était en détention préventive depuis dix mois sans

être jugé ni présenté à un juge, a trouvé la mort à la maison d'arrêt. Il estime que l'État doit en assumer la responsabilité. En évoquant cela, le comité veut améliorer les institutions, pour qu'il n'y ait plus de dysfonctionnements



Le collectif des avocats de Souami

entre la justice, les officiers de police judiciaire, les juges, etc.

Réagissant aux dires de ces avocats, le procureur de la République André Oko Gakala a, dans une mise au point faite le 15 février, tenu à éclairer l'opinion nationale et internationale sur les

d'armes de guerre, d'atteinte à la sûreté de l'État, d'association de malfaiteurs sur mandat de dépôt du juge d'instruction. Hospitalisé le mardi 11 février 2014, ce dernier est décédé le mercredi 12 février à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo», a-t-il indiqué.

Ainsi comme dans la plupart des cas d'accident vasculaire-cérébral, diagnostic prononcé par son médecin traitant, il n'existe pas de signes précurseurs pour annoncer le drame qui pourrait survenir, a-t-il poursuivi. Il a précisé que du-

reur de la République, n'est pas synonyme d'anarchie ou de désordre. Il a des principes et personne n'a le droit de dire ni de faire n'importe quoi. Le parquet de la République près le tribunal de grande instance, a-t-il asséné, attire l'attention des Congolais et des Congolaises qui ont pris l'habitude de créer des troubles à l'ordre public, de perturber la quiétude et la paix en diffusant ou en propageant de fausses nouvelles. Dorénavant le parquet engagera des poursuites à leur rencontre.

Citant le cas de Me Malonga, un des avocats de ce collectif, Oko Gakala a déclaré: *«Ce dernier n'est pas un avocat digne de ce nom. Il est en train de faire sa politique. Je lui demande de choisir entre la politique et sa profession de noble d'avocat. Je signale qu'il a fait de la prison pour des propos virulents incitant à la haine tribale. Nous signalons à l'opinion nationale et internationale que Me Malonga n'est pas l'avocat du défunt Souami et nous l'invitons dorénavant à observer strictement les obligations de sa profession. Fini le désordre, finie l'anarchie, a martelé le procureur de la République, qui engagera des poursuites contre tous ceux qui s'amuseraient à perturber l'ordre public.»*

Jean Jacques Koubemba



ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:

Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connais-

sance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);

- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »: pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE (MJEC)
Agence Nationale pour l'Insertion et la Réinsertion des Jeunes (ANIRJ)



FORMATION DES JEUNES EN ENTREPRENEURIAT - PPEJ

Inscription immédiate par SMS ou par E-mail avant le 15 mars 2014 à 14 h 00

Porteurs de projets ou d'idées de projets socio-économiques

Envoyez vos noms, prénoms, âge, niveau d'études, adresse aux:

GSM : 01 987 87 57 / 06 987 87 57 / 05 528 55 43 / 04 438 90 80

Email: anirjcongo@gmail.com BP: 5024 Brazzaville

Lieu : ANIRJ (en diagonal du Campus Impérial) ou au 26^{ème} étage de la Tour Nabemba

Pas de crédit ? Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID

Passer à l'action




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+

**Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA**



+

Multiprises APC



+

**Imprimante HP 2516
Multifonction couleur**



+

Multiprises APC

399.000 FCFA + HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne.
 Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

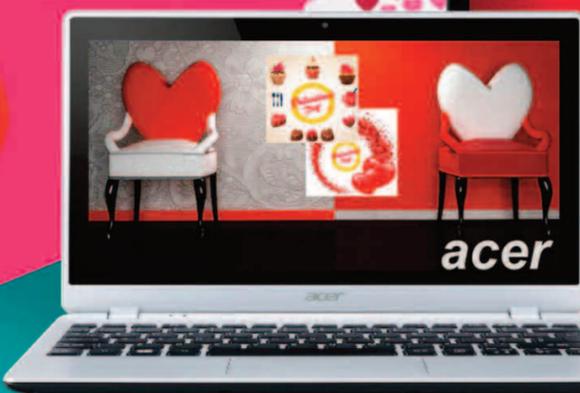


Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)







Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * DVD-Super Multi DL drive
- * French keyboard

Prix : 265.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com













GENDARMERIE NATIONALE

La réforme des méthodes de formation et d'organisation devient nécessaire

Réunis du 11 au 14 février à l'École de la gendarmerie nationale de Brazzaville, à la faveur de la conférence d'évaluation annuelle, les directeurs centraux et commandants des formations ont dressé le bilan du fonctionnement des formations et de l'exécution du plan d'action annuel 2013.

Vingt-deux ans après la restauration de la gendarmerie nationale qui a connu un processus de montée en puissance difficile, les principaux fondamentaux, notamment la formation et l'organisation, requièrent une remise en cause pour les adapter à l'évolution des besoins actuels. C'est ainsi que les participants à cette première conférence ont recommandé d'urgence la mise en chantier de cette réforme qui devrait intégrer la stratégie d'une régionalisation poussée. Celle-ci devrait faire, à son tour, que l'échelon région de gendarmerie soit le réservoir de forces et de capacités disposant d'importantes prérogatives administratives et opérationnelles pour déployer les unités en fonction de réalité de chaque département du pays. « Cette posture, ce mode d'action, devrait redonner à l'action opérationnelle, à la gestion des ressources, un nouvel élan tout comme elle devrait aider à faire de la formation continue en unité et de la formation à l'école, les deux maillons soli-

daire d'une même chaîne », ont-ils mentionné dans leur compte-rendu.

Le plan d'action de la gendarmerie nationale pour la période allant du 1er avril 2013 au 1er avril 2014 s'articulait autour de six objectifs. Il s'agissait, entre autres, de la consolidation et de la codification de l'organisation et du fonctionnement des structures organiques. Il y avait aussi le renforcement de l'action judiciaire et administrative de la gendarmerie nationale ; la consolidation de la couverture sécuritaire et les capacités opérationnelles. Enfin la maîtrise et la modernisation de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et du patrimoine ; le renforcement du professionnalisme, la discipline et l'éthique, ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel.

Après des exposés et des échanges thématiques, les grands subordonnés du commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, et les commandants des formations spécialisées ont pu mesurer l'ampleur des défis qu'il faut relever pour conduire à terme les objectifs qu'ils se sont fixés. En effet, si certains objectifs ont connu des résultats appréciables, le niveau global d'exécution du plan d'action a été relativement moyen, principa-



Le général Paul Victor Moigny

lement du fait de l'insuffisance des ressources, mais aussi de la faiblesse des capacités managériales et de la pratique du travail solitaire entre les échelons et au sein des états-majors.

Ils ont précisément noté l'urgence d'une réflexion pour placer la culture de l'opérationnel au cœur de leurs actions, afin de booster l'activité missionnaire de la gendarmerie et la nécessité d'une forte appropriation du processus de réhabilitation de l'administration pour conso-

lider la gestion prévisionnelle et normative des ressources. Les participants ont ensuite souligné l'intérêt de consentir des efforts conséquents pour améliorer la gestion managériale par des actions plus concrètes, un dialogue de commandement au niveau de tous les échelons et le suivi, l'évaluation et le contrôle hiérarchique. La nécessité de relever le défi de généralisation du projet gestion administrative et financière a été envisagée.

Un bilan jugé moyen

Clôturant les travaux, le général Paul Victor Moigny a attiré l'attention des conférenciers sur ce qui constituait les axes d'effort du plan d'action 2013. La finalité de toutes ces actions, a rappelé le commandant de la gendarmerie nationale, est de replacer l'action de la brigade de cette composante de la Force publique au cœur de la vie de l'État et des populations. « Au terme de votre évaluation, vous avez conclu très clairement que le niveau de mise en œuvre du plan d'action n'est pas à la hauteur des attentes, donc insatisfaisant. C'est là une vive interpellation ; car, au moment où nous allons enclencher le processus d'élaboration du plan d'action 2014 de la gendarmerie nationale, il nous faut capitaliser au mieux ces faiblesses et fluidifier la chaîne de commandement pour nous inscrire dans la perspective des enjeux à venir », a-t-il précisé, ajoutant que le temps des plaintes était passé.

Appelant tous au leadership transformationnel qui personnifie le mépris des contingences et de l'échec, Paul Victor Moigny a indiqué que la faible appropriation des orientations du commandement était aussi l'un des facteurs limitant de la mise en œuvre du plan d'action 2013.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Les femmes moins responsabilisées à Radio Congo

Le directeur général de Radio Congo, Godefroy Yombi, a sollicité, le 13 février, auprès du ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, la nomination des femmes en tenant compte des critères de compétence et de professionnalisme.

Godefroy Yombi a émis le vœu d'accorder de larges places dirigeantes aux femmes, à l'occasion de la 3e édition de la Journée de la radio, au Centre national de radiodiffusion et de télévision (CNRT) à Nkombo. Cette année, cette journée a été commémorée sur le thème « Femmes et production radiophonique ». L'accent mis sur le rôle et la place de la femme dans la production radiophonique a permis au directeur de cette chaîne nationale de présenter le déséquilibre observé dans sa structure dans la représentativité au niveau des postes à responsabilité, et de demander la mise en place d'une politique de formation des femmes.

Selon les statistiques présentées par le directeur général, Radio Congo compte au total quatre chefs de service femmes sur 30, soit un pourcentage de

1,36%. Elles sont également peu représentées dans les services de distribution et de vente. Sur 103 femmes, il n'y a qu'une seule femme ingénieure, une administrative et cinq animatrices.

Au Congo cette journée était organisée en partenariat avec l'Unesco. Le ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, a rappelé que la réflexion sur la place accordée aux femmes dans les radios, à l'occasion de cette Journée, est une invite adressée aux rédactions pour féminiser les fonctions de production radiophonique.

De son côté, la chargée du bureau de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana Afonso, a souligné l'importance de cette Journée et donné lecture du message de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Celle-ci vise à sensibiliser le public et les médias à la valeur de la radio, à encourager les décideurs à développer l'accès à l'information par le biais de la radio, et à renforcer la mise en réseau et la coopération internationale entre radiodiffuseurs.

Lydie Gisèle Oko

SAINT-VALENTIN

Les jeunes sensibilisés au sida

Chaque année, le monde entier célèbre la Saint-Valentin, traditionnellement appelée Fête des amoureux. À Brazzaville, le réseau national des associations des séropositifs du Congo (Renapc) a organisé le 14 février à son siège une causerie-débat avec les jeunes adolescents sur le thème « On a tous droit à l'amour : je t'aime, tu m'aimes, on se protège. »

La rencontre a été placée sous le signe de la prévention du sida et des rapports amoureux protégés, si réellement on aimait son partenaire, à moins d'être sûr de la négativité de sa sérologie.

Le facilitateur Charles Roger Diankembo du secrétariat exécutif permanent du conseil national de lutte contre le VIH/sida a mis l'accent sur les notions de base du VIH/sida, notamment la connaissance de la pandémie, l'impor-

tance du dépistage, les différents modes de transmission et de prévention du VIH/sida et l'attitude des jeunes face au virus.

Dans sa communication, il a souligné les deux types de personnes concernées pour le virus : le séro-négatif et le séropositif. Il a expliqué aux jeunes de ne pas se fier aux résultats du test de dépistage présenté par des personnes, car les résultats fiables sont ceux qui confirment les résultats trois mois après le premier test. Outre ces explications, ces jeunes ont pris connaissance de la différence entre les caractéristiques du virus, les phases du sida et la séropositivité, ainsi que des possibilités d'éviter maladie. Ces possibilités sont notamment la fidélité, le préservatif et l'abstinence.

Au terme de la communication, le facilitateur a invité les jeunes à éviter la discrimination et à consi-

dérer les séropositifs et les malades du sida comme des personnes vivant avec le diabète et des drépanocytaires.

Satisfaite de la rencontre, Guernichte Nkouka a souligné : « La discussion avec les jeunes en de telles occasions est très importante. Beaucoup ignorent encore la maladie du sida et se livrent à leur gré sans inquiétude. La jeunesse est l'avenir de demain, donc elle doit se protéger en vue de construire un lendemain meilleur ».

Elle a, par ailleurs, ajouté : « Dans nos familles, on peut avoir des parents qui souffrent de cette maladie. On ne doit pas les rejeter, mais plutôt aller vers eux : en les soutenant dans cette douleur afin qu'ils se sentent aimés et reconfortés. Ce n'est pas en dormant, mangeant ou en dansant avec les personnes infectées qu'on attrape la maladie. »

L.G.O.

Store OFIS





iPhone 3Gs

Offrez-lui bien plus qu'un je t'aime

Revendeur Agréé



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunication



CENTRAFRIQUE

«Il n'y aura pas d'impunité pour ceux qui ont commis des crimes», prévient la France

Avant sa rencontre, avec son homologue tchadien, Idriss Déby Itno, le président français François Hollande a réuni un Conseil de défense restreint sur la situation en Centrafrique.

Un communiqué de l'Élysée indique que le conseil a rappelé les objectifs de l'opération militaire Sangaris: «Contribuer, avec la force africaine Misca, à faire cesser les massacres, à prévenir les crimes de guerre, à rétablir la sécurité de la population.»

«Tous les ennemis de la paix seront combattus. Il n'y aura pas d'impunité pour tous ceux qui auront commis des crimes», souligne le texte. Le conseil a pris en considération l'appel du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, «à une mobilisation de la communauté internationale, ainsi que la décision de l'Union européenne d'engager une opé-



Le président tchadien Idriss Déby a rencontré François Hollande mercredi à l'Élysée.

ration militaire en Centrafrique.» Afin d'y répondre, la France va temporairement porter à 2 000 ses effectifs en Centrafrique. «Cet effort supplémentaire de 400 hommes comprend le déploiement anticipé de forces de

combat et de gendarmes français qui participeront ensuite à l'opération militaire de l'Union européenne dès son déploiement», précise le communiqué.

La France appelle la communauté internationale à «une solidarité

accrue à l'égard de la Centrafrique et demande au Conseil de sécurité des Nations unies d'accélérer le déploiement d'une opération de maintien de la paix» et à l'Union européenne «d'accélérer le déploiement de la mission Eufor; y compris la Force de gendarmerie. Elle salue la mobilisation des participants africains à la MISCA et souhaite qu'un soutien plus important soit accordé à la mission africaine, pour lui permettre d'être plus mobile.» La France appelle également «à agir face à l'urgence humanitaire en RCA, [qu'elle considère comme] un devoir impérieux de solidarité». Si la France apporte un appui important aux forces afri-

caines de la Misca pour rétablir la paix et la stabilité en Centrafrique et dans la région, où elle dispose de bases militaires, le Tchad est également un allié solide et un important contributeur aux effectifs militaires. Son rôle est devenu international depuis l'intervention de ses soldats au Mali. Dans le cadre régional, le président Idriss Déby Itno assure actuellement la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Il fait donc partie des maillons essentiels que la France associe à la stabilité, à la paix et à la concorde en Centrafrique et en Afrique.

Noël Ndong

« Nous voulons un gouvernement d'ouverture », souligne André Nzapayéké

Nommé en janvier, le Premier ministre centrafricain a donné les lignes de sa politique gouvernementale afin d'instaurer une paix durable dans son pays. André Nzapayéké a affirmé cette volonté le 14 février, à Brazzaville, à l'issue d'une audience avec le président

de l'Assemblée nationale, Justin Koumba.

Exerçant au Congo depuis 2012 en qualité de vice-président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, le Premier ministre centrafricain a effectué sa première visite officielle

au Congo après sa nomination à la tête du gouvernement. Les deux hommes ont évoqué, entre autres, la crise centrafricaine afin de trouver des solutions durables. Pour mener à bien l'action gouvernementale, André Nzapayéké entend privilégier le dialogue social. Il a affirmé que cette visite était pour lui l'occasion de remercier le peuple congolais pour son soutien multiforme à la RCA.

«Le Congo paie un lourd tribut dans l'assistance à la République centrafricaine. Le peuple congolais n'hésite pas à nous aider matériellement et militairement, car les fils du Congo sont tombés sur le sol centrafricain pour essayer de ramener la paix. C'est la moindre des choses de venir remercier le peuple congolais, que représente le président de l'Assemblée nationale», a déclaré le premier ministre de la RCA.

Josiane Mambou Loukoula



Justin Koumba recevant André Nzapayéké (© DR).

Nous vous ouvrons les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï
3 Vols directs / semaine

ECAir
enue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
+ 971 4 282 21 99 (Dubai)
relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA
et gagnez 1 mois gratuit
de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S., 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

CONGO/RDC/HCR

Le rapatriement volontaire des réfugiés prendra fin le 30 juin

La troisième réunion de la Commission tripartite entre le Congo, la République démocratique du Congo et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, tenue le 14 février à Brazzaville, a concerné la fin des opérations du rapatriement volontaire des réfugiés de la RDC vivant au Congo.

Organisée à l'invitation du gouvernement congolais, la rencontre avait pour objet d'évaluer l'opération de rapatriement volontaire des réfugiés de la RDC vivant au Congo, et de renforcer des stratégies de promotion du rapprochement dans sa phase finale.

Pendant trois jours, les experts du Programme alimentaire mondiale, du ministère des Affaires sociales et des Actions humanitaires, du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, et leurs homologues de la RDC ont approuvé des documents contenant des mesures incitatives de rapatriement volontaire des sujets de la RDC vivant dans le département de la Likouala.

Les délégations des trois parties étaient conduites respectivement par les ministres des Affaires étrangères des deux pays : Basile Ikouébé et Richard Muyeje Mangeze, et par le représentant régional adjoint du Haut-Commissariat



des Nations unies pour les réfugiés, Sergio Calle Norena.

Dans son intervention, Basile Ikouébé a saisi l'opportunité pour condamner les auteurs des violences qui ont contraint environ 125.000 personnes à fuir la province de l'Équateur en 2009 pour se retrouver de l'autre côté du fleuve.

«*Nous devons toujours œuvrer à la préservation de la paix, à sa consolidation, pour combattre le fléau de la guerre, des actes de violence en tous genres, et assurer à nos peuples un destin de*

dignité», a déclaré Basile Ikouébé.

Il a en même temps exprimé sa tristesse car, au moment où s'effectuent ces rapatriements volontaires, le Congo et la RDC font encore face à un afflux de réfugiés venus cette fois-ci de la République centrafricaine en proie aux exactions. «*Cette situation doit nous interpeller et la coopération de tous est sollicitée.*»

De son côté, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières de la RDC, Muyeje

lieux d'origine», a-t-il ajouté.

D'après le communiqué final rendu public à l'issue des travaux, la Commission tripartite a décidé, entre autres, d'identifier tous les enfants rapatriés nés au Congo qui n'ont pas de documents d'état civil et de transmettre la liste au gouvernement du pays en vue de la délivrance des actes de naissance ; d'organiser des sessions de formation et de sensibilisation au profit des agents des forces de l'ordre des deux pays dans les zones de retour dans le cadre de leur mission de protection de la population civile, etc.

Par ailleurs, des cérémonies officielles de clôture des opérations de rapatriement volontaire et une réunion d'évaluation tripartite seront organisées fin juillet et fin août, respectivement à Brazzaville et à Kinshasa.

Rappelons que les conflits intercommunautaires survenus en 2009 dans la province de l'Équateur avaient conduit à la signature de l'accord tripartite, en juin 2010, ainsi qu'à la mise sur pied, en mars 2012, d'un plan d'opération pour le rapatriement volontaire des réfugiés de la RDC vivant au Congo. Après le lancement de l'opération de rapatriement intervenu en mai 2012, 109.205 personnes ont été rapatriées dont 46.358 en 2012 et 62.847 en 2013.

Les participants à la réunion tripartite

Mangeze, a salué la sollicitude et la patience du gouvernement de la République du Congo et de ses citoyens qui ont permis le déroulement sans incident de l'opération de rapatriement.

«*Le gouvernement de la RDC tient à renouveler son entière disponibilité à accueillir tous ses compatriotes désireux de rentrer à la maison. Certes, il demeure encore des défis à surmonter après le processus de rapatriement, dont le plus grand est celui de la réintégration de nos concitoyens dans leurs mi-*

Yvette Reine Nzaba

TOYOTA

+ CFAO

= NOUVELLE GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM*

* Garantie 3 ans ou 100.000 km au premier terme échu, pour tout véhicule acheté neuf chez CFAO Motors et entretenu chez CFAO Motors.



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Société Générale Congo inaugure son siège social

Situé au centre-ville, le bâtiment qui abrite également la première agence de Brazzaville a été inauguré le 6 février 2014 en présence du ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, Gilbert Ondongo, du Directeur délégué de la Banque et des Services Financiers Internationaux, Responsable Région Afrique, Asie, Méditerranée et Outre-Mer pour le groupe Société Générale, Alexandre Maymat, de l'Administrateur Directeur Général de Société Générale Congo, Guy Tamby et d'autres invités.

Après trente ans d'absence, le groupe Société Générale a officialisé son grand retour au Congo à travers l'inauguration de son siège social. Logé dans un bâtiment historique d'une superficie de 2 028m², cet immeuble est composé de deux étages et d'un sous-sol qui abrite l'ensemble des services centraux de Société Générale Congo.

S'exprimant à cette occasion, Alexandre Maymat a salué la disponibilité des autorités congolaises et la confiance qu'elles ont exprimée au groupe Société Générale.

«Lorsque la direction générale du groupe Société Générale a décidé de compléter sa présence en Afrique subsaharienne en s'installant au Congo, sa décision a été motivée par les performances économiques d'un pays en voie de reconstruction qui présentait de belles perspectives de développement avec d'importants investissements sur les infrastructures», a-t-il indiqué.

Être à l'écoute et améliorer les performances

L'Administrateur Directeur Général de



«Depuis notre installation, nous nous efforçons de renforcer progressivement et qualitativement nos effectifs pour offrir des prestations toujours de qualité. Il ne saurait en être autrement lorsqu'on est crédité de la confiance d'une clientèle exigeante dans un pays en pleine croissance économique. C'est pourquoi, notre vigilance sera constante pour être à l'écoute de nos clients afin d'améliorer notre offre de services et de nous tenir au diapason de leurs attentes et des prestations dévolues aux acteurs bancaires africains de référence», a-t-il déclaré.

Pour lui, cet édifice historique est l'illustration de la volonté de la banque de s'implanter dans une ville historiquement attachée à la France, dans des conditions optimales. Son installation dans un site prestigieux du centre-ville, a-t-il insisté, conforte l'importance que les autorités congolaises attachent au retour de ce groupe dans le pays.

«Nous devons jouer un rôle important dans la diversification de l'économie congolaise qui a beaucoup de potentiels et qui a besoin d'un accompagnement, notamment dans en banque de financement et d'investissement, savoir-faire que le groupe Société Générale peut nous apporter. Mais au-delà de ces services pour les grandes entreprises, il faut penser au grand public qui a besoin d'être accompagné, qui a besoin d'être éveillé aux techniques bancaires dans des conditions sécurisées que Société Générale peut offrir», a précisé Guy Tamby, invitant les

Guy Tamby

Congolais à venir tester leurs services: «Nous voulons vous servir et vous accompagner. Nous voulons être au service des Congolais, des grandes entreprises et du public sans distinction. Il faut nous tester, sans cela on ne peut pas nous juger.»

«Nous voulons vous servir et vous accompagner. Nous voulons être au service des Congolais, des grandes entreprises et du public sans distinction. Il faut nous tester, sans cela on ne peut pas nous juger.»

13% du capital à l'État congolais

L'État congolais participe au capital de Société Générale Congo à hauteur de 13%. Comme l'a précisé Alexandre Maymat, c'est pour cette raison que l'État a mis ce bâtiment à la disposition de Société Générale Congo. Et au Directeur délégué d'ajouter: «L'édifice qui constitue aujourd'hui le siège social de Société Générale Congo est le plus beau de nos filiales d'Afrique subsaharienne.» Cette banque entend aussi accompagner le pays dans la diversification de son économie locale. Société Générale Congo garantit ainsi à sa clientèle des produits et services dignes d'une banque universelle, à savoir par exemple : des crédits, des dépôts, des cartes, etc. Ces services permettent à la fois de financer les investissements des ménages et des entreprises et de gérer leurs flux bancaires. Les petites et moyennes entreprises, ainsi que les particuliers constituent donc également une cible pour la banque,

850 agences en Afrique !

Le groupe Société Générale, présent au Maroc depuis 100 ans, a fêté récemment les 50 ans d'existence de ses filiales ivoirienne, sénégalaise et camerounaise. Il dispose actuellement de 850 agences en Afrique.

«Nous avons développé au Sénégal une offre extrêmement simple qui s'appelle MANKO et qui propose une gamme de produits et services adéquats aux populations qui sont à la frontière de la bancarisation parce qu'elles travaillent dans l'informel et n'ont pas encore un niveau de revenus élevé. Ce modèle pourrait être repris dans d'autres filiales, pourquoi pas au Congo», a poursuivi Alexandre Maymat.

2, 8 millions de clients dont 172 000 entreprises

Depuis avril 2012, le groupe Société Gé-

nérale fait de nouveau partie du paysage bancaire congolais et marque ainsi sa volonté de devenir un partenaire de référence pour les acteurs de l'économie locale. Aujourd'hui avec un réseau de deux agences à Brazzaville et à Pointe-Noire, Société Générale Congo poursuit une politique de développement qui vise à faire d'elle une banque de référence sur le territoire national, grâce notamment à l'expertise internationale du Groupe.

Présent dans seize pays africains, le groupe Société Générale présente un positionnement unique, qui permet d'offrir à ses clients les avantages d'une banque internationale et la proximité d'une banque locale. Il accompagne dans le



Alexandre Maymat

continent les économies locales et sert près de 2, 8 millions de clients dont 172 000 entreprises. Fort de son développement économique, d'une urbanisation et d'un déploiement des infrastructures accrues, l'Afrique voit l'émergence d'une classe moyenne et d'un tissu industriel dont les besoins en services bancaires et financiers croissent et se diversifient.

Congo Terminal reçoit Jean Yves Le Drian

Jean Yves Le Drian, ministre Français de la défense a visité le port Autonome de Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo où il a été en séjour de travail le 10 février 2014. Accompagné de son homologue congolais Jean Richard Mondjo, il a été reçu au terminal à conteneurs par Pierre Bellerose, directeur général Pays du groupe Bolloré Africa Logistics, et Michel Antonelli, directeur général de la société Congo Terminal, filiale de ce groupe, en charge de la modernisation et de l'extension dudit terminal.

La réception des deux ministres s'est déroulée en présence de Roland Bouiti Viaudo maire de la ville. Cette visite a été axée sur les questions de sécurité et de sûreté maritime au niveau du Congo. Ces aspects devenant de plus en plus préoccupants dans le golfe de Guinée avec le phénomène de la piraterie qui ne cesse de prendre de l'ampleur, le ministre français de la Défense a entamé le 9 février, une tournée en Afrique Centrale dans le but de se rendre compte de l'organisation des Etats face à ce fléau. Le port autonome de Pointe-Noire étant un outil stratégique de cette sous-région, Jean Yves Le Drian a voulu s'assurer de la prise en compte des questions de sûreté et de sécurité maritime dans le pays et dans son port actuellement en pleine mutation. Comptant en cela aussi, la réalisation en cours du vaste projet du terminal à conteneurs dont est en charge le groupe Bolloré Africa Logistics.

Jean Marie Anièlé, directeur général du port autonome a expliqué les raisons pour lesquelles le port de Pointe-Noire constitue un outil stratégique pour la croissance du pays et de la sous-région: «Le port de Pointe-Noire sert de base logistique à l'industrie pétrolière. C'est le point d'exportation de tous les hydrocarbures. Il est d'intérêt régional. La vo-

cation de notre pays c'est le transit et grâce à un réseau qui associe le transport ferroviaire, fluvial et terrestre. Nous avons un vaste réseau hydraulique, le fleuve Congo, long de 1200 kilomètres nous donne la possibilité de desservir près de 100 millions d'habitants.» Les interventions de Pierre Bellerose et Michel Antonelli au niveau du terminal à conteneurs ont consisté en la présentation de ce projet, ses objectifs et son état d'avancement, tout en mettant l'accent sur les mesures mises en place sur les aspects liés à la sécurité et à la sûreté.

D'un coût global estimé à 454 milliards de francs CFA, le projet de modernisation et d'extension du terminal à conteneurs entre dans le cadre du partenariat public-privé, entre le port de Pointe-Noire et Bolloré Africa Logistics via Congo Terminal. «L'objectif de ce projet cher au gouvernement c'est de permettre au Congo de redevenir la porte d'entrée du bassin du Congo» a indiqué Pierre Bellerose. L'ambition de Congo Terminal est de faire de Pointe-Noire, un port de référence en eau profonde, la plate-forme principale de transbordement en l'Afrique Centrale. Pour optimiser les capacités du terminal et moderniser les structures du port, un programme d'investissement a été mis en place. Congo Terminal a engagé depuis 2009 des travaux qui ont permis, entre autres, de doter le port d'un tirant d'eau actuellement à 16 mètres, d'engins modernes (2 portiques de quai) de chargement et déchargement rapides des conteneurs, des systèmes de stockage qui optimisent la capacité du terminal dont la surface est passée de 15 à 30 hectares.

Congo terminal prévoit également l'arrivée de deux autres portiques de quai en 2014 «Avec le développement actuel de la route Pointe-Noire / Brazzaville, des routes vers le Gabon, le Cameroun et la RDC, ce port redevient la porte d'entrée du bassin du Congo, avec un tirant



d'eau de 16 mètres, le seul entre» Walvis Bay et la Côte-d'Ivoire. C'est une plate-forme idéale pour les armateurs non seulement pour desservir le bassin du Congo mais aussi, pour les bateaux qu'on appelle les feeder, qui distribuent des marchandises vers d'autres ports tels que ceux du Gabon, du Cameroun, Nigeria, Benin, Angola», a indiqué Pierre Bellerose. Les travaux déjà réalisés ont permis d'enregistrer des avancées significatives ainsi que des performances satisfaisantes (environ 575.000 teus manipulés l'année dernière). Le port autonome de Pointe-Noire attire ainsi de plus en plus de grands armateurs internationaux.

Jean Yves Le Drian a souhaité savoir comment Congo Terminal et le port ont réussi ce projet aussi bien dans le cadre du partenariat public et privé que dans son exécution, et aussi comment sont prises en compte les questions de sécurité et de sûreté ; questions qui tiennent à cœur à l'entreprise qui réalise ses

travaux dans le respect des normes comme l'a confié Pierre Bellerose : «Nous lui avons expliqué que le port de Pointe-Noire et la société Congo Terminal sont certifiés ISPS. Les gardes côtes américains sont venus inspecter le terminal il y a à peu près deux mois et l'ont certifié.» Michel Antonelli de souligné aussi: «Bien que nous ayons encore des travaux nous avons réussi à circonscrire et à ceinturer le terminal» Cette société a, entre autres, mis en place un service de garde qui contrôle les véhicule 24 heures sur 24, des systèmes de contrôle biométrique à l'entrée qui contrôle les mouvements d'entrée et de sortie, un accès avec empreinte digitale, une surveillance caméra 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Tout cela fait de ce port un outil parfait de développement du pays et de la sous-région. Michel Antonelli explique qu'en matière de sécurité, Congo terminal a également mis en place un plan de sécurité d'urgence afin éviter le maximum d'accidents. Elle

a développé un dispositif sécuritaire du terminal qui est ceinturé par des murs dans le but d'empêcher les personnes extérieures d'y accéder par voie informelle, les piétons ne sont pas admis dans les zones de circulation des équipements lourds. Ancien marin, le ministre français de la Défense, visiblement satisfait s'est aussi intéressé aux questions nautiques.

Pour assurer la sécurité en mer et prévenir de la menace que constitue la piraterie, le Congo s'est doté il y a peu de quatre navires patrouilleurs, car, comme l'a indiqué le ministre français de la défense: «la question de la piraterie devenant très préoccupante, il importe que les états directement concernés commencent à anticiper sur les menaces et les risques que cela peut représenter.» Après avoir été reçu par les responsables de Congo terminal, le ministre français de la défense a visité l'un des patrouilleurs congolais. Au terme de cette visite Jean Yves Le Drian et son homologue congolais ont reçu des présents de la part de Jean Marie Anièlé.

Le séjour du ministre s'est achevé par la visite du siège du Cresmac (Centre régional de la sécurité maritime d'Afrique Centrale) installé à Pointe-Noire. Ce centre est une opération de coopération entre les Etats de l'Afrique Centrale en matière de sécurité maritime, il va être pour lui le point de départ d'une véritable police des mers qu'il faut établir. Cela se fera, a-t-il indiqué, avec le soutien de la communauté internationale, de l'union européenne et le soutien de la France mais cela se fera d'abord avec les pays concernés.

Au terme de son séjour, le ministre a confié avant de s'envoler pour Brazzaville: «Je constate qu'ici au Congo cela est vraiment pris en compte alors que nous sommes bien dans l'anticipation et ces risques peuvent se présenter dans les cinq années qui viennent donc il vaut mieux anticiper pour éviter que la piraterie fasse ici des dégâts comme elle l'a déjà fait dans le golfe persique».



Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Extraordinaire

Avis de Convocation

Les actionnaires de la Société ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, le lundi 3 mars 2014 à 10 heures à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations de la « Securities and Exchange Commission » du Nigeria relatives à l'amélioration de la gouvernance de la société.
2. Adoption d'une nouvelle résolution relative à la mobilisation de fonds.
3. Reconstitution du Conseil d'Administration.
4. Modification des Statuts pour:
 - a) Inclure un article sur les fusions, acquisitions et cessions d'actifs;
 - b) Réduire le nombre maximum d'administrateurs;
 - c) Limiter le mandat des administrateurs;
 - d) Réviser le quorum requis pour les réunions du Conseil d'Administration.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 7 février 2014
Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. AYIM
Secrétaire Général

ITALIE

La chute du gouvernement Letta, la fin de "l'expérience" Kyenge ?

Le chef du gouvernement italien a présenté sa démission vendredi, entraînant celle de tous ses ministres.

Curiosité de la vie politique italienne, l'équipe gouvernementale que dirigeait Enrico Letta depuis avril 2013 était un équipage assez dissonant. Qualifié de «gouvernement de large entente», il était composé des représentants du parti majoritaire de gauche, le Parti démocrate, mais aussi de gros calibres de la droite modérée, jadis sous la férule de Silvio Berlusconi. Une telle composition était la solution trouvée pour sortir le pays de la paralysie dans laquelle l'avait plongé l'incertitude de l'élection législative, qui n'avait pas dégagé de majorité forte à la Chambre.

Après des semaines de tiraillements, la gauche et la droite parvenaient enfin à s'entendre sur les réformes prioritaires à mener ensemble. Le plus curieux aujourd'hui est que si, grosso modo, cette entente a pu tenir (et pourrait même continuer), les attaques qui ont conduit à la chute



Enrico Letta

d'Enrico Letta vendredi ne proviennent pas de ses adversaires, mais de son propre parti, conduit désormais par le fougueux Matteo Renzi. Et, à droite aussi, Berlusconi a dû s'éloigner des frondeurs qui ont tenu, en dépit des menaces et pressions, à rester au gouvernement malgré sa volonté contraire...

Pour toutes ces raisons, le gouvernement Letta était une sorte de

laboratoire de la vie publique italienne. C'était aussi un laboratoire social, car pour la première fois dans l'histoire de l'Italie, il comprenait une femme originaire d'Afrique subsaharienne. Et le portefeuille confié à Cécile Kyenge Kashetu, Italo-Congolaise de la République démocratique du Congo, n'était pas des plus faciles. L'intégration est en effet un thème qui a toujours divisé la so-

ciété italienne. L'ancien Premier ministre Silvio Berlusconi y était ouvertement opposé, lui qui ne voulait «pas d'un Barack Obama italien».

Du reste, tout au long de son mandat, Cécile Kyenge n'a pas eu la partie facile, cible répétée des critiques et des attaques les plus ignobles. Insultes à caractère raciste, perturbations des manifestations où elle devait prendre la parole, huées et symboles répugnants ont jalonné son passage au gouvernement. Ils étaient, surtout, le fait d'une extrême droite prenant prétexte de sa volonté d'accorder la citoyenneté aux enfants nés de parents étrangers en Italie pour l'accuser de tous les maux. «N'y a-t-il personne pour me la violer?», écrivait sur Twitter une députée de la droite extrême (qui a fini par être expulsée de son parti).

Rien d'étonnant, donc, que les premiers à avoir enflammer les réseaux sociaux dès l'annonce de la chute du gouvernement soient les extrémistes. Ils s'en sont donné à cœur joie pour dire leur contente-

ment de voir «enfin Kyenge sans travail». «Faisons tous ensemble une bonne action : aidons cette "travailleuse" au chômage», a écrit le secrétaire fédéral du parti xénophobe de la Ligue du Nord, Matteo Salvini, qui avait, quelques mois plus tôt, affirmé que «la Kyenge était la plus inutile des ministres Letta».

Comme à son habitude, face à ce nouveau déchaînement, Cécile Kyenge Kashetu n'a pas bronché. Ses derniers mots ont été pour se féliciter que, grâce à sa présence au gouvernement, des thèmes aussi passionnels que l'immigration, la citoyenneté, l'intégration ont fini par s'imposer dans l'agenda politique. «L'Italie a fait un pas très important en décidant de se doter d'un ministère de l'Intégration. C'est un choix qui voulait indiquer la volonté de faire bouger les choses en matière d'accueil» des étrangers notamment, a-t-elle estimé. La question sera de voir si ce cap sera maintenu par le successeur d'Enrico Letta, quel qu'il soit.

Lucien Mpama

PARUTION

Jean-Paul Wabotai publie «Notre histoire du Gospel»

Partout dans le monde, le gospel est un genre musical très apprécié. L'auteur en présente l'histoire à travers les témoignages de chanteurs professionnels et amateurs, de chefs de chœur renommés, qui racontent leur propre expérience du gospel.

Le gospel, qui signifie «appel de Dieu» en français, a longtemps été considéré comme une musique d'esclaves dans la mesure où ce sont les Africains qui l'ont promue en Amérique, en Europe à la suite de leur déportation. Avec le temps, et surtout au contact des autres cultures, le gospel a perdu son originalité même si, de l'avis des puristes, le genre est conservé.

L'ouvrage de Jean-Paul Wabotai permet au lecteur de découvrir que le gospel, s'harmonisant avec le temps, a fini par produire un genre métissé qui touche toutes les générations et ne laisse personne indifférent. Cette musique transcende l'âme, transmet des messages de bienveillance, de partage, de joie et d'amour. Elle abolit les frontières. «Le gospel n'est pas une religion ni une secte, mais plutôt une rencontre autour d'une parole divine. Il prône l'amour, la bienveillance, le partage. Ce sont des retrouvailles où chacun a son appartenance religieuse», explique l'auteur.

Passionné de gospel depuis son jeune âge, Jean-Paul Wabotai est

chorégraphe. Accompagnateur de plusieurs groupes dans l'apprentissage du chant gospel, il a animé en 2009-2010 la chorale «Couleur de vie», créée en 2008. «L'idée m'est venue d'écrire à ce sujet il y a plus de quinze ans. Je cherchais comment je pouvais retracer cette histoire pour laisser aux enfants du monde la vérité sur la musique gospel. C'est une musique qui rassemble toutes les nations, races, religions pour chanter l'amour, la paix, la joie de vivre ensemble avec nos différences et chanter aussi l'histoire du peuple noir qui a tant souffert pendant des siècles. Une histoire qui n'est jamais mise sous la lumière du pardon, mais participe à la réconciliation entre le Sud et le Nord.»

En France, par exemple, les concerts de gospel remplissent des grandes salles comme le Zénith, Bercy ou l'Olympia. Et pour cause... le pays compte plusieurs groupes, parmi lesquels l'emblématique Golden Gate Quartet, qui a vu le jour dans les années 1930. À la fin du livre, Jean-Paul Wabotai évoque «les fautes commises par certains de nos propres ancêtres africains, leur contribution à l'esclavagisme par la vente de nos frères», espérant que la douleur d'hier se transforme en amour, que chacun soit en paix avec lui-même et cohabite dans l'harmonie avec les autres.

Il souhaite que le gospel soit célébré en baptisant de son nom une place publique ou un monument qui véhiculerait ainsi son esprit.

Quelques pionniers du gospel témoignent

Marcel Boungou, célèbre pionnier du gospel au Congo-Brazzaville, a fait ses débuts dans un groupe mythique de gospel, les Palata Singers. Pour lui, «le gospel n'est pas seulement une musique, c'est une parole mystérieuse qui régénère, restaure et panse les cœurs meurtris. Le gospel est une question de foi en Dieu.»

Jo Balard, musicien, auteur-compositeur et chanteur, pense que le gospel «est la parole de l'Évangile, c'est la profondeur qui vient de l'intérieur de soi.»

Didier Likeng quant à lui témoigne que «le gospel peut être présent à chaque moment de la vie, si on le laisse venir à soi... Cette musique m'amène à m'asseoir et à voir à quoi je ressemble. Elle m'amène à garder la foi et à avoir confiance en moi.»

Des témoignages auxquels s'associent ceux de Michel M'Passy — «Il y a un mystère caché dans le gospel qui dépasse largement la qualité des voix» — et de Max Zita: «Le gospel a énormément contribué à changer l'image et les préjugés. Il a aussi permis à la communauté noire d'être dans l'échange.»

Rosalie Bindika

MUSIQUE

«Nkembo», deuxième single de Fredy Massamba, bientôt dans les bacs

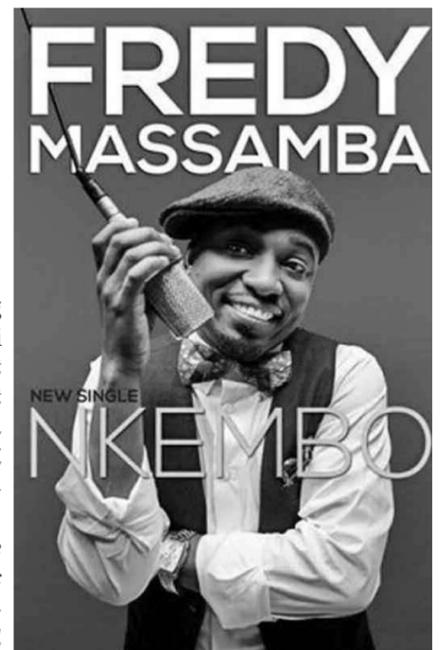
Quelques mois après la sortie de Makassi qui figure dans le top 10 des albums World 2013, Fredy Massamba met dans les bacs, à partir du 24 février, un single intitulé NKEMBO (L'ambiance, en kongo) qui vient soutenir la promotion de ce deuxième album

Nkembo est un featuring avec la Kenyane Muthoni The Drummer Queen. «C'est une artiste qui monte très fort en Afrique de l'Est, elle a un groove terrible. C'est aussi une amie à Fred, mon directeur artistique. Au départ, Fred voulait Neka sur le titre Nkembo. Au moment du mix cette dernière n'a pas répondu à notre demande et il s'est finalement retourné vers Muthoni qui a très vite réagi: elle a enregistré sa partie à Nairobi et a envoyé les fichiers», explique Fredy Massamba.

Avec Nkembo, chanté en anglais et en kikongo, Fredy Massamba, à travers un flow et un groove qui lui sont reconnus, raconte comment se passent les fêtes dans la diaspora africaine à Brazza, à Kinshasa ou en Europe.

«Le single Nkembo vient pour booster, accompagner et confirmer le travail de l'album Makasi. Je trouve que la collaboration avec Muthoni dans ce morceau est extraordinaire. Puis le groove de la guitare sébène est magique», précise-t-il.

Fredy Massamba a déjà deux albums sur le marché, Ethnophony et Makassi sorti en octobre der-



nier et nommé cette année à la neuvième édition des Tam-Tam d'or dans la catégorie Meilleurs albums de la diaspora. Son combat est de donner une place prépondérante aux instruments du continent dans la musique dite actuelle. Nkembo est le second single qu'il lance après Unity.

Déjà connu comme un des membres fondateurs des Tambours de Brazza et pour ses collaborations avec des artistes comme Zap Mama, Didier Awadi ou Manou Gallo, Fredy Massamba s'est imposé sur la scène musicale avec Ethnophony, premier album en solo, aux Kora Awards 2012 à Abidjan dans la catégorie Meilleur artiste masculin d'Afrique centrale.

Hermione Désirée Ngoma

ENJEUX POLITIQUES

Kengo wa Dondo porté à la tête d'un nouveau regroupement de l'opposition

Cette coalition regroupe tous les partis politiques de l'opposition ayant pris part aux concertations nationales du Palais du peuple.

Une nouvelle coalition de l'opposition vient de voir le jour depuis le 14 février. Il s'agit de la plate-forme dénommée « *Opposition républicaine* ». C'est ce qu'a annoncé le modérateur de cette structure en la personne de Lisanga Bonganga. Instaurer « *une véritable démocratie et un État de droit en République démocratique du Congo* », tel est l'objectif que poursuit cette structure qui regroupe les responsables des partis et regroupement politiques de l'opposition ayant participé aux concertations nationales. Expliquant les motivations ayant conduit à la création de ce méga regroupement politique, Lisanga Bonganga a indiqué que c'est dans l'intérêt supérieur de la Nation. D'autant plus qu'il est question, a-t-il ajouté, « *d'unir nos efforts pour l'instauration d'une véritable démocratie et d'un État de droit en RDC dans le cadre d'un processus permanent de cohésion nationale* ».

Trois organes composent cette nouvelle coalition, à savoir l'autorité morale, le conseil national et la coordination. Le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo



Léon Kengo wa Dondo

incarne l'autorité morale de cette structure qui émane des concertations nationales clôturées depuis le 5 octobre. Ce qui fissure davantage l'opposition politique écartelés entre plusieurs courants parmi lesquels le mouvement « *Sauvons le Congo* » qui regroupe la Coalition pour le vrai dialogue de Vital Kamerhe, les Forces acquises au changement de Martin Fayulu et une frange de la société civile.

A.D.

COMMÉMORATION

Matata Ponyo règle des comptes

Le Premier ministre a profité de l'an II de la disparition tragique d'Augustin Katumba Mwanke après un crash d'avion intervenu le 12 février, pour s'en prendre ouvertement à certains maux qui rongent le monde politique aujourd'hui, notamment l'absence de loyauté et l'ambivalence dans les prises de position.

L'intervention de Matata Ponyo, un des rescapés du vol fatidique qui a terminé sa course dans un ravin sur une piste de 2000 m à l'aéroport de Kavumu, a cerné les qualités du disparu. Le chef du gouvernement en a tiré également quelques constats amers. "Augustin Katumba avait une forte personnalité. Il était simple, humble, mais avait une forte personnalité. Pour Katumba, c'était le oui ou le non. Il n'était pas, comme la plupart d'entre nous, à la fois le oui et le non. Katumba, c'était le vert ou le rouge. Il n'était pas, comme la plupart d'entre nous, à la fois le rouge et le vert. Katumba, c'était quelqu'un qui acceptait ou refusait le bien et le mal, mais il ne pouvait pas cohabiter avec le bien et le mal". Les allusions répétées à la "droiture" et à la "rectitude" sont autant de signes non trompeurs, mais il a poursuivi sa réflexion par une question de fond : "Est-ce que nous pouvons suivre la rectitude et la droiture de cet homme ?".

Plus loin, il est revenu une fois encore sur les qualités du disparu : "C'était un homme qui aimait le beau et la vérité, et détestait le mal et le manque de loyauté. Est-ce que nous pouvons suivre cet exemple ? Oui", a-t-il martelé. Le Premier ministre a pris une liberté de ton inhabituelle et qui n'est pas passée inaperçue dans l'auditorium de Fleuve Congo hôtel. Certains participants dans la salle ont cru que le message était destiné à ses détracteurs. Pour d'autres, ce discours très acide pourrait très bien être adressé au vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko, avec lequel il entretient ces derniers temps, se-

lon des sources croisées crédibles, des relations exécrales. Il était présent, mais de marbre. "Cette attitude de Matata Ponyo qui a jusque-là plus encaissé que contre-attaqué aussi ouvertement prouverait un vrai malaise à la primature", a commenté un analyste. Après son témoignage, le Premier ministre a quitté la salle, peu de temps après son arrivée à la cérémonie où lui et d'autres rescapés, notamment le gouverneur Chissambo et l'ambassadeur Antoine Gonda, ont raconté les circonstances qui ont conduit à l'irréparable. En effet, l'avion devait poursuivre sa course jusqu'au Katanga, a-t-on appris, mais tout s'est arrêté à Bukavu. Selon l'ambassadeur Chissambo, cet avion a atterri en pilotage automatique, une erreur pour un atterrissage dans une piste aussi serrée que celle de Kavumu, à peine 2000 m. Chissambo a réitéré l'intérêt de moderniser cette piste. Suite à cet accident, il a perdu deux cm dans la longueur d'un de ses pieds, et porte désormais des chaussures avec des pointures différentes. Antoine Gonda, au bord des larmes, a rappelé qu'Augustin Katumba était mort en donnant sa place VIP à l'ambassadeur Chissambo afin qu'il discute avec Matata Ponyo, alors ministre des Finances, des difficultés de sa province, le Sud-Kivu, pour la récupération des rétrocessions. Après le dépassement de la distance réglementaire pour l'atterrissage sur cette piste, et le constat intrigué de Chissambo qui a appelé tous ses compagnons d'infortune à attacher leurs ceintures, c'était le vide, a raconté Antoine Gonda. Brisé en trois morceaux, l'avion n'a pourtant pas brûlé, laissant le temps au secours d'intervenir. Mort peu de temps après le crash, Katumba Mwanke était recouvert d'un drap, pieds nus, jusqu'à l'acheminement de sa dépouille vers la morgue.

Laurent Essolomwa

EST DU PAYS

Les grands bastions des ADF-Nalu démantelés

Les Fardc, qui ont lancé depuis le 16 janvier une grande offensive à Beni contre cette force négative dans le cadre de l'opération « Sukola » (nettoyer), sont parvenues à la toucher de l'intérieur au point de la désorganiser en récupérant son quartier général et ses principaux sanctuaires.

L'aventure militaire des rebelles ougandais de l'ADF/Nalu à l'est de la RDC est en passe de se terminer. Les Fardc qui ont lancé depuis le 16 janvier une grande offensive à Beni contre cette force négative dans le cadre de l'opération « *Sukola* » (nettoyer) sont parvenues à la toucher de l'intérieur au point de la désorganiser. À ce jour, le quartier général de l'ADF/Nalu ainsi que les autres sanctuaires de ce groupe armé à Mwalika, Kikingi, Chuchubol, II, III et Tingba ont été récupérés par les Fardc. Il en est de même de deux principaux centres d'instruction (à Mukakati et Totolito) et d'un centre de santé qui ont été démantelés. Toutes ces précisions ont été données par le porte-parole du gouvernement, le 14 février, lors d'un point de presse tenu à son cabinet de travail. Lambert Mende Omalanga a aussi annoncé la réouverture imminente de l'axe routier vital Mbau-Ka-

mango longue de 65 km jadis occupée encore en partie par les ADF/Nalu actuellement sous contrôle des Fardc.

Son commandement d'opération décapité, l'ADF/Nalu aura été vu sa capacité de nuisance être fortement anéantie. Pour l'heure, a déclaré Lambert Mende, les Fardc s'attellent « *à traquer les éléments ADF en fuite jusqu'à leurs derniers retranchements pour mettre définitivement les populations congolaises de cet espace hors de toute menace* ». Il s'agit précisément des opérations de nettoyage et de ratissage de même que de consolidation des positions prises aux forces négatives de l'ADF. Quant au bilan provisoire de cette offensive armée, il fait état de vingt-deux morts, soixante-huit blessés et d'une jeep sur laquelle était montée une mitrailleuse 14.5 incendiée. Du côté de l'ADF/Nalu, il est signalé 230 morts, soixante-cinq armes individuelles, trente vélos et vingt motos récupérés. Des produits pharmaceutiques et plusieurs téléphones portables et Motorolas ont également été récupérés, sans oublier plusieurs bombes artisanales. Le ministre Lambert Mende n'a pas été en mesure d'avancer le nombre des victimes civiles tuées dans ces affronte-



Des éléments de l'ADF/Nalu

ments n'ayant pas d'informations fiables à ce sujet. Le fait que les affrontements se soient déroulés loin des agglomérations serait, pour lui, un indicateur pour justifier la relative absence des dégâts collatéraux produits par ces combats. Tout en louant l'engagement des Fardc dans cette opération « *Sukola* » négociée dans le strict respect des droits de l'homme et des règles d'engagement, le ministre Lambert Mende a déclaré qu'elle se poursuit sur d'autres sites du

Kivu, puisqu'elle vise l'éradication de tous les groupes armés illégaux qui écumant les Kivu, y compris les rebelles rwandais des FDLR. À propos de ces dernières, il a déclaré que le gouvernement qui a pris acte de l'annonce de leur reddition « *a décidé de maintenir sa pression militaire sur eux et ce, jusqu'au jour où ils annonceront la date exacte du dépôt de leurs armes et de leur rassemblement effectif sur les sites prévus à cette fin* ».

Pour rappel, l'opération « *Sukola* » lancée après la défaite infligée au M23 dans les territoires de Nyiragongo et Rutshuru, fait suite à une décision du chef de l'État visant le désarmement forcé de tous les groupes armés, nationaux et étrangers encore actifs sur toute l'étendue du territoire national. Ces groupes armés sont accusés d'exactions contre les populations civiles et sont responsables des divers crimes de guerre.

Alain Diasso

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La pédagogie de l'alternance au cœur des débats

Les acteurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ont échangé sur les expériences d'ailleurs et les opportunités qui se présentent en vue de participer au développement de ce secteur.

Le centre congolais de culture, de formation et de développement (Cecfor ASBL) et la coordination des écoles conventionnées catholiques du diocèse de Kisantu ont organisé, au Senafor, un atelier portant sur la pédagogie de l'alternance qui prend de plus en plus de place dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Placé sur le thème "La Pédagogie de l'alternance : expérience d'ailleurs et opportunités pour l'enseignement technique", cette rencontre a bénéficié de l'appui de l'IECD (Institut européen de coopération et de développement),

Le model le plus éloquent de la pédagogie de l'alternance est donc les écoles familiales agricoles (EFA) qui ont été mises en place, en RDC, par le diocèse de Kisantu. Ces écoles œuvrent pour une réduction de la pauvreté, la réduction de l'exode rural et la redynamisation du milieu rural à travers la formation des jeunes. Le Cecfor qui œuvre aussi dans le



Quelques participants à l'atelier

secteur agricole collabore dans la mise en œuvre du programme EFA en RDC en menant de nombreuses actions de formation à travers diverses écoles et un centre de formation pour chefs d'entreprises. « L'intérêt pour l'enseignement technique et la formation professionnelle dans notre contexte socio-économique n'est plus à démontrer. Pensons par exemple à la pauvreté qui frappe une grande partie de la population congolaise qui, par manque d'instruction et de formation, ne parvient pas à créer ou à gérer une petite entreprise familiale en vue de sortir de cette

pauvreté, et pensons également aux différents besoins socio-économiques de la population, mais qui ne sont pas couverts sinon insuffisamment couverts par manque de techniciens qualifiés et formés », a déclaré Charly Nshokano du Cecfor. Selon lui, son ASBL a souhaité, avec l'IECD, étendre son champ d'action au domaine de l'appui aux jeunes déscolarisés des régions agricoles par la mise en place d'un programme de formation aux métiers ruraux par alternance en vue de valoriser certains métiers dans le contexte où il existe encore le mythe du diplôme universitaire.

La pédagogie de l'alternance

Expert à l'IECD et secrétaire général de l'Association internationale des mouvements familiaux de formation rurales (AIMFR), Dr Pedro Puig Calvo, a centré son intervention sur l'histoire et la vision de la pédagogie de l'alternance dans les Ceffa (Centre éducatif familial de formation par alternance). Système pédagogique original caractérisé par une continuité de la formation dans une continuité de la formation dans une discontinuité de temps et d'espace, les Ceffa sont soutenus par quatre piliers, à savoir l'association locale, l'alternance édu-

cative, le développement du milieu et la formation intégrale. « Sur le terrain, le temps du faire et de l'action. À l'école, le temps de la réflexion et de l'analyse », a-t-il déclaré, tout en précisant que le Ceffa met l'être humain au centre de tout. « Au Ceffa, on est humaniste. On ne fait pas l'exclusion, mais l'inclusion », rassure-t-il.

Dans la vision des Ceffa, l'apprenant est l'acteur principal de sa formation. Il s'agit, comme le souligne Dr Pedro Puig, non seulement d'une formation associée entre la formation générale et la formation professionnelle, un va-et-vient pédagogique permanent, un projet professionnel ou de vie, une insertion sociale et professionnelle facilitée. Mais aussi et surtout d'une priorité à l'expérience, à la réalité et au vécu, d'une pédagogie dialogique de la rencontre et enfin, d'un partage du pouvoir éducatif.

L'AIMFR encourage et promeut le développement des actions de toutes les organisations de Ceffa au niveau des pays, des continents et dans le monde. Elle représente les intérêts des Ceffa auprès des organismes supranationaux et internationaux et établit des relations avec eux.

Gypsie Oïssa Tambwe

PARC DES VIRUNGA

L'OCDE accepte la plainte de WWF contre Soco International PLC

L'agence de responsabilité sociétale des entreprises a annoncé qu'elle allait analyser la plainte déposée contre la société pétrolière.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a annoncé, le 14 février, qu'elle allait analyser la plainte déposée contre Soco International PLC. Cette requête introduite par l'ONG internationale WWF concerne des violations présumées des droits de l'homme et des protections environnementales liées aux opérations de l'entreprise dans le Parc national des Virunga, site du patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans son évaluation initiale publiée le 14 février, l'agence britannique de l'OCDE a estimé que le WWF a exposé « des éléments et des problèmes qui méritent un examen approfondi ». Dans sa plainte, le WWF a, en effet, affirmé que Soco a enfreint les standards les plus respectés en matière de responsabilité sociétale des entreprises dans sa recherche de pétrole au Parc national des Virunga.

Respect des principes

Les principes directeurs de l'OCDE, note WWF dans un communiqué, s'appliquent aux entreprises qui opèrent dans et à partir

de quarante cinq pays qui adhèrent à ces principes. « Dans le cadre de son mandat de promotion du développement responsable à l'étranger, l'OCDE a développé ce processus transparent pour obliger les entreprises multinationales à remplir leurs obligations sociétales », a expliqué l'ONG internationale qui salue la position de cette agence face à sa requête.

Dans cette plainte, le WWF a fourni des preuves de l'intimidation par des forces armées, des menaces et des détentions illégales d'activistes locaux, ainsi que de la rétention d'information concernant les risques sociaux et environnementaux envers les communautés locales susceptibles d'être impactées par les activités d'exploration pétrolière de l'entreprise. Ces allégations constituent, selon l'ONG, des violations présumées de Soco, des « Principes directeurs pour les entreprises multinationales ». « Aujourd'hui, les inquiétudes exprimées à maintes reprises par la société civile du Nord-Kivu et par les communautés riveraines du Lac Édouard quant au comportement et aux activités de Soco ont été validées. Encore récemment, elles ont réaffirmées

**VIRUNGA : OÙ
FIXONS-NOUS
LA LIMITE?**

AGISSEZ !

Non à l'exploration pétrolière dans

Une affiche de campagne WWF contre l'exploration pétrolière dans les Virunga

leur opposition au projet d'exploration pétrolière de Soco à l'occasion de la tenue de l'atelier la problématique de l'exploration et de la production pétrolière dans les aires protégées de la RDC : cas du Parc National des Virunga organisé le 31 janvier par le ministre des Hydrocarbures à Goma », a déclaré le directeur national du WWF RDC, Raymond Lumbuenamo. Cette ONG internationale a rappelé que le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne ont tous déjà exprimé leur désaccord face aux activités de Soco dans les Virunga,

et plus de six cent mille supporters du WWF ont signé une pétition contre l'entreprise. Alors que l'Unesco a également demandé l'annulation du permis de l'entreprise et le géant pétrolier Total s'est, quant à lui, montré plus responsable en s'engageant publiquement à ne pas entrer au sein des limites du parc national des Virunga. « Des investissements responsables pourront assurer aux Virunga un avenir prospère qui amènera du développement durable à la région et protégera les ressources naturelles dont les populations locales ont besoin »,

a appuyé Raymond Lumbuenamo. Le pétrole, a-t-il continué, met en péril les moyens de subsistance de cinquante mille personnes. « Nous demandons à Soco de se retirer immédiatement du Parc national des Virunga », a-t-il insisté, après avoir relevé les conséquences de ces activités sur l'environnement et des communautés riveraines du parc.

WWF, souligne-t-on, est l'une des ONG de conservation de la nature les plus importantes et les plus expérimentées. Elle compte plus de cinq millions de donateurs et dispose d'un réseau mondial actif dans plus de cent pays. Cette organisation se donne comme mission de stopper la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en promouvant la réduction de la pollution et du gaspillage.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1

Rojolu remporte sa première victoire contre Tshinkunku

Il a fallu attendre la 9^e journée du groupe B de la 19^e édition du championnat national de football pour voir le Sporting Club Rojolu (Romelu et Jordan Lukaku) arracher sa première victoire.



Sporting club Rojolu de Kinshasa

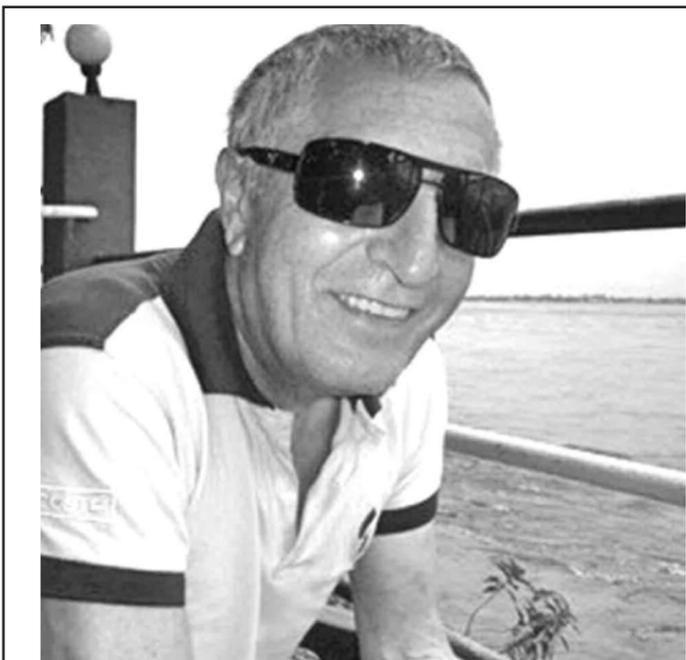
Le 12 février au stade Tata Raphaël de la Kethule de Kinshasa, l'équipe tuteurée par l'ancien international Roger Lukaku a eu raison de l'US Tshinkunku par un but à zéro. Le milieu récupérateur expérimenté Mwamba Kakanda a inscrit l'unique but de la partie sur penalty. L'on veut croire que cette première victoire va servir de booster aux joueurs de l'entraîneur Balanga qui continue de nourrir un espoir pour le maintien en Division 1. En effet, Rojolu a traversé de moments sombres.

L'équipe n'a remporté la moindre victoire tout au long de la manche aller du championnat, en huit matchs livrés, juste un seul match nul. Certes, la victoire du mercredi dernier ne modifie par la situation du club sur le classement, mais c'est une belle entame pour l'équipe de Roger Lukaku en cette deuxième manche de la Division 1. L'équipe est dernière du groupe B (8^e au classement) avec quatre points juste derrière Tshinkunku (cinq points). V.Club est premier du groupe avec dix-huit points. Lubumbashi Sport et Sanga Balende sont deuxième avec dix-sept points.

Rojolu a réussi à se maintenir la saison passée au championnat national de football et se lance une fois de plus pour son maintien cette saison. C'est le discours de l'entraîneur Balanga qui a encouragé ses joueurs après leur première succès et indiqué que rien n'est encore perdu et que Rojolu a encore les chances.

Rappelons que dans le groupe A, le derby entre Mazembe et Lupopo est délocalisé au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi car le stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo toujours à Lubumbashi subira des travaux de réfection du 14 au 25 février pour le match des seizièmes de finale de la 18^e Ligue des champions d'Afrique.

Martin Enyimo



Mme Claudette Paul et ses amis annoncent le décès de M. Maurice Paul à Brazzaville. La levée du corps aura lieu au CHU de Brazzaville le lundi 17 février à 9 heures. L'enterrement est prévu au cimetière « La Grâce » le même jour. Cet avis tient lieu de faire part.

« Repose en paix, Maurice ».

SIXIÈME ART

La Compagnie Théâtre des Intrigants fête ses 32 ans

La date anniversaire de sa création, le 12 février, s'est révélée une occasion fort belle pour la troupe de N'Djili de rejouer sur sa scène Le Remaniement, la sympathique diatribe de Thierry Nlandu lançant sa nouvelle saison artistique.

Dans notre dépêche précédente nous parlions de 29 ans, mais en réalité, la Compagnie Théâtre des Intrigants (CTI), déjà trentenaire, en a trois de plus. Elle est entrée dans sa 32^e année depuis mercredi dernier. Ayant choisi de faire d'une pierre deux coups, la troupe qui se félicite de son beau palmarès a fait salle comble cette soirée-là à la faveur de la représentation de Le Remaniement. L'événement était organisé par la troupe à l'honneur conjointement avec l'Association momentanée des artistes congolais (Amac), initiative de l'auteur.

Rejouée une seconde fois dans l'intervalle de quatre mois au Centre d'initiation artistique pour la jeunesse (CIAJ), la fameuse création ne manque pas de faire écho. En effet, le moment est d'autant bien choisi que Le Remaniement est présenté au public à l'approche du vrai remaniement. Du moins, comme dans la pièce, il y a quelques temps déjà que le sujet alimente les rumeurs. Les états-majors des partis sont en ébullition, sans doute à la manière des deux plaisantins Mfulani et Songolo. Les deux compères dont les différents dialogues traitent d'un sujet actuel. Écrit pourtant il y a deux décennies, il est clair que « le texte reste d'actualité », comme l'a confirmé l'auteur lui-même.

Après avoir suivi Le Remaniement l'on ne peut qu'acquiescer lorsque Thierry Nlandu affirme : « Le système n'a pas changé. Le pouvoir politique se gère de la même manière qu'à l'époque. Tout le monde est tenu en haleine pour un remaniement qui a lieu ou n'a pas lieu ». La pièce



Un extrait de la représentation du 12 février au CIAJ

dont il assure lui-même la mise en scène, on le perçoit bien, est une analyse critique de « notre société plurielle », ainsi qu'il a l'a confirmé. Et Thierry de renchérir à propos de son œuvre : « Tout mon théâtre parle de ma société. Cela permet aux gens d'y voir comme dans un miroir dans l'espoir que chacun pourra faire en sorte d'en tirer une leçon ». « La pilule est amère mais il faut savoir la prendre », poursuit le dramaturge. S'il en est conscient, il a trouvé le moyen de la faire passer par « la dérision ». À Thierry Nlandu de conclure donc : « Cette approche est proche de la manière de rendre ce genre de discours sur le plan africain » quitte à « faire danser et rire » s'il le faut et ne pas se faire complice en gardant silence.

Un brillant parcours

La CTI se reconnaît telle la première troupe théâtrale professionnelle en dehors du Théâtre national congolais. Avec Le Remaniement, son actuelle création, elle prouve à suffisance qu'elle s'assure un bon maintien sur la scène. En effet, l'on comprend mieux

ainsi la fierté du directeur artistique de la troupe lorsqu'il se targue d'avoir mené jusqu'ici « 32 ans de vie théâtrale ininterrompue ». Ce qui est loin d'être rien. L'autre motif de fierté de Mitendo Mwadi Yinda c'est d'avoir su mettre à profit ce moment pour « porter loin la flamme de la culture congolaise ». Ce, au travers des nombreuses participations à des rencontres internationales dans le monde. Il convient de citer notamment le Marché des arts du spectacle africain (Masa), le Festival Francophonie métissée et le Festival Météores. La CTI a offert des représentations dans plusieurs salles de renom dont le Théâtre royal de Namur, le Centre Wallonie-Bruxelles de Paris, le Palais des Beaux-arts (Bruxelles) et le Palais de la culture d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Par ailleurs, la CTI se réjouit aussi d'avoir réalisé un record mondial. « *Misère a accompli dix ans de vie avec 2 500 représentations en Afrique et dans le monde* », a souligné Mitendo Mwadi. La pièce, un autre texte de Thierry Nlandu, a été mise en scène par Michel Faure en 1991.

Nioni Masela

RELIGION

La fermeture de l'Église Tabernacle de la parole sollicitée

L'Église « Tabernacle de la parole », située sur la route des Poids Lourds dans la commune de Limete à Kinshasa, doit être fermée par l'État et devenir inopérante. C'est le sens de la demande adressée au ministre de la Justice par le cabinet d'avocats Mbambu et associés.

L'Église, apprend-on, est dirigée par un pasteur du nom de Clément Bowa Mutombo, qui aurait littéralement quitté la voie divine et entraîné toute l'assemblée dans l'erreur. Pasteur Clément Bowa a institué un service dit de dons composé de cinq personnes avec « la mission principale de concevoir et prononcer de fausses prophéties de sorcellerie contre les familles des requérants et leurs épouses et d'autres croyants », renseigne l'avocat Mbumba. Avec ce service de dons, pasteur Clément Bowa s'emploie à briser les mariages des membres de l'Église en leur ordonnant de demeurer célibataires sans se remarier, ni de reprendre leurs épouses, de même qu'il impose à certains d'autres des femmes à épouser, transformant l'Église en un lieu des plaisirs charnels », rapporte-t-on. Et la conséquence est directe sur les enfants; lorsque les couples se divisent suite à ces prophéties, de dizaines d'enfants se retrouvent sur la rue, abandonnés et dont certains sont même taxés de sorciers par le pasteur.

Ainsi, ledit pasteur, affirme-t-on, a instauré le divorce comme principe de vie fondé sur les fausses prophéties de sorcellerie, violant ainsi l'ordre public, la paix et les

bonnes mœurs et les lois de la République. Car le Code de la famille n'autorise le divorce que pour un juste motif, fondé sur la destruction irrémédiable de l'union conjugale; et c'est au seul tribunal saisi des faits d'apprécier souverainement dans son intime conviction, avant de prononcer le divorce. « C'est à cause de cette mauvaise vie continue qu'il avait été chassé de l'Assemblée chrétienne de Righini du pasteur Baruti Kasongo », fait savoir l'avocat conseil des requérants aux Dépêches de Brazzaville.

Pour l'avocat conseil, l'aveuglement de ses adeptes a conduit le pasteur Clément Bowa à s'ériger en maître absolu, jusqu'à saisir le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete contre les requérants en leur imputant des faits sans preuve. Et pourtant, cela ne relève même pas de la compétence du Parquet près la Cour d'appel, mais plutôt du Parquet de grande instance de Kinshasa Matete. En fait, l'on apprend aussi que le pasteur Clément Bowa se serait targué d'être intouchable, et être couvert des magistrats, et d'autres autorités administratives et militaires. Ainsi certains membres de l'Église seraient-ils pourchassés. Face à ces forfaits graves, l'avocat conseil Mbumba a, au nom des requérants victimes du pasteur Clément Bowa Mutombo, demandé au ministre de la Justice de fermer l'Église Tabernacle de la parole avant que le pire n'arrive.

M.E.

MUSIQUE

Les « Kikwitois » réclament la dépouille de Kester Émeneya

À l'unisson, les habitants de Kikwit plaident pour que leur star soit enterrée dans sa terre natale.

Décédé le 13 février dans la région parisienne, King Kester Émeneya laisse éplorés ses fans de Kikwit, cette ville qui l'a vu grandir et amorcer ses premiers pas dans la chanson. Aujourd'hui encore, les « Kikwitois » sont inconsolables d'avoir perdu un de leurs, celui-là même en qui ils trouvaient un motif de fierté légitime. À l'unisson, les habitants de Kikwit plaident pour que leur star soit enterrée dans sa terre natale. Ils évoquent le fait que plusieurs éminentes personnalités à travers le monde ont été enterrées dans leurs villages d'origine à l'image de Nelson Mandela inhumé auprès de ses proches sur sa propriété de Qunu (sud), la cité de son enfance. Plus près de nous, l'on évoque feu Katumba Mwanke, enterré à Pweto au Katanga. Des exemples sont légion pour traduire cette réalité à la laquelle « *Bana Mayumbu* » voudraient se conformer en mémoire de celui qu'ils appelaient affectueusement « *Ya jean* ». Et d'ailleurs, font-ils savoir, l'artiste lui-même avait émis le vœu de voir son corps être enseveli dans son bled de Kikwit. Beaucoup ont encore frais

dans leur mémoire le concert livré à Kikwit le 30 juin 2011 par « *Nkwangolo Nzoso* » dans la foulée de la propagande électorale.

Au cours de cette production, la toute première qu'il a eu à livrer au pays après plusieurs mois d'hospitalisation en France, King Kester Émeneya avait, dans une vision prémonitoire, prédit indirectement sa mort et révélé comment il entendait être enterré. C'est dans la chanson « *Ngonda* » tirée de son répertoire de Viva-la-Musica qu'il fit part de ses souhaits post mortem comme seuls les artistes savent le faire. « *Soki naweyi balela nga na bana ya Kikwit* », « *Muzito, soki naweyi bakunda nga na cathédrale* » (Entendez : Si je meurs, que les enfants de Kikwit me pleurent – si je meurs, qu'on m'enterre à la cathédrale de Kikwit). Deux phrases improvisées égrenées en pleine vocalise d'un refrain qu'affectionnent les « Kikwitois ». Tout un testament pour cet artiste qui savait que ses jours étaient comptés. Personne, dans la foule obnubilée par la présence de sa star adulée n'avait, en ce moment, décrypté le sens de ces phrases assassines qui traduisaient toute l'amertume qui habitait alors King



Kester Émeneya

Kester. Dans une sorte d'énergie du désespoir, il tenait néanmoins à égayer son public en cherchant à dissimuler une maladie qui n'arrêtait de le ronger de l'intérieur.

Le Premier ministre honoraire, Adolphe Muzito, qui avait rendu

possible cette production est poussé par sa base de Kikwit à s'impliquer personnellement pour que le vœu de l'artiste soit exaucé. « *Cela ne pourra se faire qu'en concertation avec la famille de l'illustre disparu, les autorités*

nationales et provinciales, ainsi qu'avec les artistes musiciens », avait fait savoir Adolphe Muzito, un de ceux qui ont soutenu moralement et financièrement King Kester Émeneya pendant ses moments d'infortune. Dans les milieux concernés, le débat enfle. Si pour certains, le souhait du patron de Victoria Eleison ne peut qu'être exaucé, d'autres trouvent aberrant de vouloir renfermer l'artiste dans le réduit de son Kikwit natal alors qu'il avait atteint une dimension internationale. D'où, pensent-ils, son enterrement à Kinshasa au Cimetière de Nécropole où reposent pour l'éternité d'autres virtuoses de l'art d'Orphée ne serait que justic

Pour sa part, l'autorité urbaine, qui a décidé de prendre en charge les funérailles de King Kester en rapatriant notamment son corps à Kinshasa, ne s'est pas encore prononcée sur la question. Un comité d'organisation est en passe d'être mis sur pied. Pour la famille du disparu, il n'est pas question de faire une quelconque récupération politicienne autour de ce douloureux évènement. Une mise en garde qui vaut le coup.

Alain Diasso

FOOTBALL

Le Congolais Otis N'Goma parmi les candidats sélectionneurs du Bénin

Actuel entraîneur de Saint-Amand en Division d'Honneur en France, l'ancien sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC Otis N'Goma Kondi est repris sur la liste des candidats sélectionneurs pour succéder au Français Manuel Amoros à la tête du staff technique de l'équipe nationale de football du Bénin.

Le technicien congolais de football Otis Ngoma Kondi fait partie de vingt candidats sélectionneurs pour succéder au Français Manuel Amoros à la tête de l'équipe nationale de football du Bénin, les Écureuils. La liste des prétendants sélectionneurs a été publiée récemment par la Fédération béninoise de football. Réagissant sur Radio Okapi le 14 février à la présence de son nom sur cette liste, l'ancien sélectionneur intérimaire et aussi adjoint du sélectionneur de la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré ceci : « *J'ai été surpris par cette annonce car je n'ai pas directement posé ma candidature. C'est un des techniciens béninois qui a proposé mon nom à leur fédération. Je suis honoré même si je n'ai pas été directement impliqué dans la demande* », a souligné, le 14 février, Otis Ngoma dans un entretien à Radio Okapi.

Otis N'Goma n'a donc pas été contacté par la Fédération béninoise de football même s'il semble disposé à aller travailler pour le football du Bénin, lui qui



Otis N'Goma candidat sélectionneur du Bénin

pense aussi à travailler dans d'autres pays africains après la RDC. Aussi est-il prêt à prendre le risque : « *Après une vingtaine d'années de carrière, il est temps de cultiver la prise des risques. J'ai eu à plusieurs reprises à assumer l'intérêt des entraîneurs titulaires Henry Dépéroux, Patrice Neveu et Robert Nouzaret (en RDC)* ». Otis N'Goma est actuellement entraîneur de l'équipe de Saint Amand en Division d'honneur en France. Son dernier exploit a été la qualification en 32^e de finale de la Coupe de France, avec le mérite d'avoir éliminé Le Havre de la Ligue 2.

Notons que dans cette liste des prétendants sélectionneurs du Bénin figure aussi le technicien serbe ancien sélectionneur du Ghana Milovan Rajevac.

Voici les vingt candidats sélectionneurs des Écureuils : les Argentins Navarro Adrian (1971) et l'Argentin Rodrigo Roberto, Le Serbe Rajevac Milovan (1954), l'Espagnol Garcia Ramirez Jose Luis (1959), le Polonais Wojciech Lazarek, le Franco-Béninois Ogouyon Adolphe, l'Italien Arena Guglielmo (1973), le Congolais de la RDC Otis N'Goma (1962), les Français Lariépe Christian (1959), Olle-Nicolas Didier, Rossignol Jean-Paul, Chambaron Didier, Neveu Patrice et Hubert Velud. Il y a aussi les Portugais Dos santos Velente Victor Sergio et Estrada Franciso Arsenio Valente (1960), Baird Matthew James (1983) du Trinité et Tobago, l'Ivoirien Kone Lassina dit Pereira, le Belge Thissen Jean (1946) et le Finlandais Kari Ukkonen (1961).

Martin Enyimo

« This is me », un album très attendu

Le dernier album que prépare King Kester Émeneya devrait avoir une saveur particulière pour les mélomanes.

Les artistes ne meurent jamais, dit-on. Malgré le décès d'Émeneya « *Kwamabu* », ce dernier lègue un héritage artistique à ses nombreux fanatiques. L'opus « *This is me* », dont les travaux en studio étaient arrivés à leur fin s'annonce sans doute comme l'un des albums les plus attendus de l'histoire de la musique congolaise. Plusieurs musiciens de Victoria Eleison ont confirmé que l'album était fin prêt. « *This is me* » serait ainsi un chef d'œuvre savamment orchestré par King Kester qui a supervisé tous les travaux d'enregistrement à Kinshasa et à Paris. L'album, pour rappel, comprend douze titres dont un générique : « *Guy Ngoya* », « *Adolphe* », « *Évariste* », « *Néron Mbungu* », « *Jaal Center* », « *Le Prince de Luluabourg* », « *Grevis Mfutula* », « *Jean René* », « *Ma copine* » et « *Ndoyi* ». À Kinshasa, Les enregistrements de l'album se déroulaient au studio Pyramide Group International sous la direction technique et artistique du célèbre Sec Bidens dit « *Monganga* ». L'album doit succéder à « *Le jour le plus long* » sorti en 2007. « *This is me* » devrait ainsi être mis sur le marché 7 ans après le précédent opus.

En dehors de « *This is me* », King Kester avait annoncé à l'époque qu'il comptait également enregistrer un opus de quatre chansons consacré à l'Éternel pour lui avoir permis de guérir de sa maladie et de sortir de l'hôpital. Il nous revient cependant que l'artiste avait finalement décidé d'intégrer une chanson religieuse dans l'album « *This is me* » afin de rendre grâce au seigneur. King Kester Émeneya dont les qualités artistiques sont universellement reconnues va ainsi léguer à la postérité une pépite musicale afin de consoler les cœurs et les oreilles d'un public anéanti par l'annonce de son décès le 13 février à Paris.

Patrick Kianimi

HUMEUR

Le vrai visage des autosuffisants intellectuels

Ils sont dans tous les domaines de la vie : la littérature, la presse, l'administration, l'enseignement, la police, la médecine, le sport, les finances, la politique, et bien d'autres. Ces gens-là croient tout connaître et tout savoir et ont du mal à constituer une sphère compacte avec les autres dans les administrations, car ils rejettent toutes propositions, les bonnes idées ne pouvant venir que d'eux. Ils alimentent ainsi leur sentiment de supériorité et ne s'embarrassent pas d'apprendre des autres.

Faisant fi des débats d'école et dans les termes les plus simples, on peut appeler intellectuel une personne qui exerce sa pensée et la partage en étant ouverte aux critiques d'autrui pour s'amender. Mais si ces autosuffisants intellectuels ne veulent pas que leurs connaissances soient revues par les autres, en revanche ils sont des spécialistes du rejet de ce que fait autrui. Une chose est vraie : le côté négatif de l'autosuffisance intellectuelle est l'auto-destruction intellectuelle qui n'est autre que le superlatif du refus des connaissances d'autrui.

« Même monter un procès verbal, tu n'y arrives pas. Alors qu'est-ce que tu as appris là-bas avant de venir ici ? » « Ah, ça, je connais déjà ! » Ces propos sont ceux de deux autosuffisants intellectuels que l'on a pu entendre dans une administration. Ce genre de propos finit toujours par faire fuir, car leurs auteurs se disent omniscients et ne peuvent apprendre des autres. Dans notre cas, il s'agit de deux stagiaires qui avaient quitté une entité à cause de ces propos « venimeux ». Erreur et illusion, les autosuffisants intellectuels croient maîtriser le savoir du domaine dans lequel ils exercent. Si cela était, la connaissance serait complète, et on ne parlerait plus de séminaires de formation et/ou de recyclage dans les différentes couches du savoir. Que ce soit en médecine ou en agronomie, en journalisme ou en syndicalisme, on a toujours soif de se perfectionner même si l'on est déjà à un grade supérieur. Alors ceux qui ont ce genre de comportements feraient bien d'en changer.

Il faut voir comment ils se comportent dans les réunions, assemblées et séminaires. Ces autosuffisants intellectuels frôlent la honte. Ils sont loquaces, bavards, opiniâtres même si leur argumentaire est solidement réfuté. Et si la parole leur est accordée pour dire un mot sur le contenu des propositions des autres, ils trouvent là l'occasion de tout rejeter, même s'il y a de la substance dans ce qui a été développé par autrui. Les autosuffisants intellectuels sont de vrais nihilistes et de vrais boudeurs. Ils sont vite détectés par les autres lors des rencontres et causeries en raison de leurs agissements stériles. Et le plus souvent, ces autosuffisants intellectuels, insatisfaits parce que réduits en minorité, trouvent d'autres occasions pour développer leur point de vue, pourtant au contenu non essentiel, tel que reconnu par les autres. Ils ont toujours des grincements de dents et une attitude bizarre lorsque ce sont les autres qui ont réussi à donner de bons détails sur une quelconque analyse.

Une chose est claire, il est difficile pour l'humain de maîtriser le savoir même dans son propre domaine, car on peut toujours se tromper. L'enseignant se trompe, le médecin se trompe, l'avocat se trompe, le rédacteur se trompe, l'économiste se trompe, le philosophe se trompe, l'administrateur se trompe, le savant se trompe, l'écrivain se trompe, et pourtant tous ont appris. La nature de l'homme est ainsi faite. Donc les autosuffisants intellectuels ne devraient pas se moquer de ceux qui laissent passer des erreurs dans tel ou tel domaine d'activité, mais plutôt les amener sans bruit à corriger ces erreurs, l'essentiel étant qu'ils acceptent de se remettre en cause. C'est de cette façon que l'autosuffisant intellectuel peut se débarrasser de ses attitudes hautaines.

Étant donné que chaque domaine d'activité comporte un certain nombre de connaissances et savoirs illimités, il est difficile d'arriver à ce genre de personnage « idéal type » qui maîtriserait tout dans son domaine d'activité. Cessons donc l'autosuffisance intellectuelle, car elle est un mal qui ronge, et son excès est de l'auto-destruction intellectuelle.

Faustin Akono

DOUANE CONGOLAISE

Les experts de l'OMD à Pointe-Noire

Les travaux du séminaire organisé par l'Organisation mondiale des douanes, en collaboration avec Eurodouane, à l'intention des douaniers congolais et des autres intervenants dans la chaîne de dédouanement au port autonome de Pointe-Noire, se sont achevés le 14 février dernier.

À l'issue des cinq jours de travaux organisés sur le thème « L'étude du temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises », les experts de l'OMD, Loua Alain Dzomandé et Samson Bilangna, ont félicité les douaniers congolais de leur volonté de s'impliquer dans le processus de cette étude et de leur capacité d'organisation. « *En tant qu'experts et par rapport aux thèmes qu'on avait à présenter, nous pouvons dire que les objectifs ont été atteints. Nous avons senti une forte mobilisation de nos collègues douaniers congolais au plus haut niveau, avec la participation du directeur général, et leur volonté de s'impliquer dans le processus de l'étude nécessaire à la mesure du temps de dédouanement* », a indiqué Loua Alain Dzomandé.

Mauvaise connexion Internet

Cependant, il s'est plaint du débit de la connexion qui n'a pas favorisé une bonne maîtrise du logiciel par les participants. « *Nous avons malheureusement eu des difficultés avec la connexion Internet. Le logiciel qui facilite l'étude étant basé au siège de l'OMD à Bruxelles, il fallait avoir un bon débit de connexion pour travailler en temps réel, mais nous avons quand même présenté le logiciel, et les participants y ont pu faire certaines opérations. L'objectif a donc été atteint à 50%* », a-t-il renchéri, avant d'assurer les participants de leur disponibilité à surveiller leur connexion sur le logiciel pendant leur temps de travail.

Après la visite du port, les experts ont noté la présence de certaines administrations qui n'avaient pas lieu d'y être, mais qui prélèvent sur la marchandise malgré la cir-

gendarmérie doivent aussi être parties prenantes dans l'opération pour aboutir à l'amélioration des procédures. Loua Alain Dzomandé a également remercié les douaniers de l'intérêt qu'ils ont porté aux travaux de l'organisation mondiale des douanes. « *Dans une ou deux ans, on pourra avoir les experts en matière*

d'étude sur le temps nécessaire à la mainlevée des marchandises en douanes », a-t-il assuré. Ainsi le Congo étant le premier pays de l'Afrique centrale à bénéficier de cette étude, les experts ont promis de suivre leurs collègues du Congo dans la mise en place de cette étude et de revenir si possible lors de l'analyse globale pour faire les estimations.

La cherté de la vie à Pointe-Noire serait liée aux coûts supportés par la marchandise

Les bénéficiaires de cet atelier se sont réjouis des travaux qui leur ont permis de mettre en lumière les zones d'ombre qui existent dans le port autonome. « *Nous avons retenu beaucoup de choses au cours de ce séminaire, d'abord la volonté des douanes congolaises de mettre en lumière les différents goulots d'étranglement qu'il y a dans l'enlèvement des marchandises dans le port de Pointe-Noire. Ce port de transit en voie de développement doit être compétitif dans la sous-région, mais le fonctionnement actuel des administrations et les sociétés privées inter-*

« Nous avons les textes qui nous donnent le droit de prélever. La douane ne fait pas de prélèvement sans textes et nous voulons que les opérateurs économiques qui payent les droits illégaux les dénoncent, pour nous permettre de mettre le doigt dans les zones d'ombre et d'élucider la situation. »

venant dans le port ne permettent pas à celui-ci de remplir ses objectifs », a dit le directeur.

D'après le directeur général, l'étude a révélé que les plus grands responsables du retard de la sortie des marchandises sont les aconiers, les transporteurs et les commissionnaires en douane, et la raison fondamentale de la



L'expert OMD, Loua Alain Dzomandé cherté de la vie à Pointe-Noire est due aux différents coûts que supporte la marchandise à la descente des bateaux jusqu'à la mainlevée des marchandises ou jusqu'à ce qu'elle devienne libre chez l'importateur.

Les douanes accusées à tort

Mais malheureusement, a-t-il regretté, la douane a toujours été accusée à tort comme étant l'acteur principal des taxes dans le port. « *Tout ce que les gens ont payé, c'est à la douane qu'ils ont payé, c'est pour cela que la douane a décidé de faire la lumière dans cette situation. Ceci étant, nous ne nions pas que, dans les services de douanes, il y a encore du travail à faire, nous ne le nions pas, mais nous voulons qu'il soit clair dans l'esprit de tous que la cherté de la marchandise sur le marché de Pointe-Noire est due à tous les intervenants dans le port. Les enlèveurs des marchandises qui mettent du temps pour l'enlèvement par manque de véhicules et ces retards qui leur sont dus sont facturés à ceux qui importent les marchandises, lesquels les repercutent sur les prix des marchandises* », a-t-il expliqué.

Le directeur souhaite que le port de Pointe-Noire devienne compétitif et que le Congo ne soit plus classé dans les derniers rangs au plan mondial. Pour cela, il demande aux douaniers d'accomplir leurs tâches conformément aux textes. « *Nous avons les textes qui nous donnent le droit de prélever. La douane ne fait pas de prélèvement sans textes et nous voulons que les opérateurs économiques qui payent les droits illégaux les dénoncent, pour nous permettre de mettre le doigt dans les zones d'ombre et d'élucider la situation* », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki



la force d'entreprendre

www.biac.cd

Un bon investissement, c'est aussi une bonne banque.



AFFAIRES SOCIALES

Les actions de 2014 sont définies

La direction départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire a organisé le 14 février, au complexe crèche-garderie-pouponnière de Loandjili (4^e arrondissement), la cérémonie de présentation de vœux qui a réuni le personnel sous tutelle et l'équipe locale de coordination du Projet de lutte contre la traite des enfants.

Au nom du personnel, Joséphine Boukono, chef du service administratif et financier, a déroulé les différentes actions accomplies en 2013 par les 269 agents répartis en 23 services de cette administration qui, grâce à leurs louables efforts, ont pu redonner le sourire et l'espoir à d'innombrables personnes vulnérables.

« Les circonscriptions d'action sociale, les centres de promotion ainsi que les crèches, garderies et pouponnières ont joué pleinement leur rôle de service social de proximité. La lutte contre la traite des enfants a été accrue ainsi que les activités du projet, visibles dans le cadre de la prévention et de la protection des victimes avec le concours de nos partenaires ; l'Institut des déficients auditifs a continué à œuvrer dans l'éducation des jeunes sourds et déficients pour une meilleure intégration dans la société. Les agents sociaux en service au centre de rééducation fonctionnelle ont mis en pratique, dans leurs prestations, les résultats de l'appropriation des techniques. Grâce à eux, cer-

taines personnes vivant avec handicap ont pu retrouver leur mobilité. L'assistance aux personnes vulnérables à travers le projet "filet de sécurité" et aux victimes de poliomyélite a, sans conteste, prouvé l'importance de nos services et le savoir-faire des agents sociaux dans l'apport des solutions pour le bien-être des différentes populations cibles », a-t-elle souligné. Selon elle, les défis de 2014 seront relevés par le renforcement des capacités des agents, la ponctualité au travail et une conscience professionnelle accrue. « En 2014, nous souhaitons, grâce à l'implication de la direction départementale, que se tienne une commission d'avancement paritaire prenant en compte les situations administratives de tous les agents et que s'établisse une large collaboration de travail avec les agents évoluant dans les services spécialisés, notamment dans les hôpitaux, le tribunal, l'armée et l'administration pénitentiaire », a-t-elle ajouté. Elle a exhorté les agents sous tutelle à consolider leurs acquis et à relever les nombreux défis de 2014 contenus dans le plan national d'actions sociales 2013-2014, qui s'articule autour de principes directeurs : la prestation de services en faveur des groupes vulnérables, les transferts sociaux et autres mesures visant la vulnérabilité à large échelle, le renforcement du cadre juridique et institutionnel des capacités et des ressources du système d'action so-



Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, présentant ses vœux à son collègue du Kouilou (© Adiac).

ciale. Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, a appelé les agents à plus d'abnégation, à la mobilisation de toutes les énergies dans l'ordre, la discipline, l'unité et la cohésion. Elle a terminé son adresse aux agents en présentant la feuille de route 2014 dont les grandes orientations sont : le renforcement du système de protection de l'enfant ; la vulgarisation du décret présidentiel

2010 fixant les conditions de création, d'ouverture, d'accueil, d'hébergement des enfants dans les structures privées ; l'étude sur la situation des personnes âgées au Congo ; la formation à la gestion axée sur les résultats ; la lutte contre la traite des enfants ; la poursuite du programme santé sur la lutte contre la faim à travers la dynamisation du filet de sécurité alimentaire et le concours du Pro-

gramme alimentaire mondiale ; la mise en œuvre du système national d'information de l'action sociale permettant la promotion des valeurs de solidarité, l'élaboration des programmes d'activités sectorielles. Dans la convivialité, un repas d'amitié a été servi aux convives et agents au cours de cette activité organisée pour la première fois par cette direction à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

SÉCURITÉ PUBLIQUE

« La police n'est pas un conglomérat d'hommes sans foi ni loi »

Cette phrase est du colonel de la police Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, vendredi 14 février à l'occasion du premier rassemblement régimentaire de la police de l'année 2014.

Le premier rassemblement régimentaire de la police en 2014 et le rapport d'une opération de police menée le mercredi 12 février en vue de l'interpellation d'un vendeur de médicaments de la rue au quartier Mbota Carlos située dans le quatrième arrondissement Loandjili entraînant la mort d'un jeune homme âgé de 23 ans et de deux blessés, sont l'occasion pour le directeur de la police du Kouilou et de Pointe-Noire d'appliquer la loi après les conclusions d'une commission mise en place pour cette affaire. Il a aussi rappelé aux policiers de ces deux départements l'ensemble des règles d'engagement et de comportement sur l'usage des armes à feu et sur les principes de la légitime

défense. « La police n'est pas un conglomérat d'hommes en uniforme sans foi ni loi, c'est un ensemble d'hommes et de femmes qui travaillent pour le maintien de l'ordre public. Les policiers sont certes détenteurs des armes à feu comme le prévoit la loi, mais cela n'est pas possible quand ceux-ci sont en congés ou en permission d'absence », a-t-il déclaré. Après avoir établi le bilan des activités de la police du mois de janvier dans les deux départements et effectué une projection sur le mois de février, il a également rappelé aux policiers la loi 7 du 2 mars 2011 portant statut particulier du personnel de la police nationale et quelques articles du code pénal et du code de procédure pénale. « En définissant les missions de la police, l'article 14 du code de procédure pénale stipule que la police judiciaire est chargée de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs », a-t-il conclu.

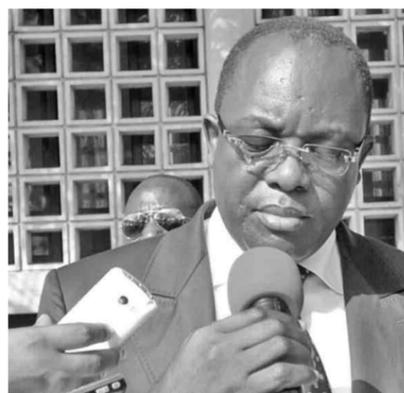
Séverin Ibara

TIÉ-TIÉ

Le maire lance un sos pour les écoles de l'arrondissement

Lors de la cérémonie d'échange de vœux avec les populations qui s'est déroulée le 8 janvier au siège de l'arrondissement 3 Tié-Tié, Guy Edmond Loemba, son administrateur maire, a lancé cet appel à l'endroit des hommes de bonne volonté et aux clubs services.

2014 a été décrétée année de l'éducation par le président de la République. Par ailleurs, depuis un certain temps, l'école congolaise est confrontée à plusieurs problèmes : vétusté des bâtiments, inondations, insuffisance de salles de classes... Pointe-Noire en général et Tié-tié en particulier, ne sont pas épargnés. Soucieux de l'éducation et des conditions d'études des enfants qui sont l'avenir de demain, dans son discours, Guy Edmond Loemba a appelé les bonnes volontés à se pencher sur la situation de certaines écoles de son arrondissement, particulièrement sur les deux où la situation s'avère préoccupante. Il s'agit du CEG 30 mars 1970, dont deux bâtiments manquent encore de toiture, et de l'école 19 septembre 1965, où la cour doit être remblayée et dallée. « Nous sollicitons votre magnanimité et votre charité afin que



Guy Edmond Loemba lors de la cérémonie des vœux

nous soyons en phase avec la volonté du chef de l'État qui a placé 2014 sous le signe de l'éducation », a-t-il déclaré.

Outre cet aspect lié à l'éducation, dans son discours, le maire a aussi appelé les fonctionnaires du tribunal d'instance de Tié-tié à l'application des dispositions de la gratuité de certaines pièces, précisant : « Vous devez faciliter notamment l'obtention gratuite des réquisitions et des jugements supplétifs aux déclarations tardives de naissance à tous ceux qui en éprouvent le besoin. » Les comités de marché ont été invités à plus d'implication dans la salubrité et à l'application des consignes d'hygiène dans les marchés afin de contribuer à la lutte contre les épidémies. Ces mêmes comités doivent doubler de vigilance pour faire face à la recrudescence de la vente de sachets.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, plusieurs projets ont été réalisés à Tié-tié. Cela, grâce à l'exécution du programme d'investissement du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, qui a permis, entre autres : la réfection en cours du marché de la Liberté ; la construction de nouvelles voies bitumées (avenues de la République prolongée Moe Tchapi, Bruno Tchicaya et Pékin, soit un total linéaire de 4.640 mètres) ; la construction des dalots sur l'avenue reliant le quartier 303 marché Tié-tié au quartier OCH ; la construction d'une avenue en pavé du quartier 316 au quartier 315 ; la poursuite des travaux de l'avenue Tchikoungoula. Les travaux du marché domaniale de Loussala ont été lancés. Le quartier 314 Loussala École a été doté d'un forage d'eau par la Fondation Brasco, un deuxième forage a été construit au quartier 315 Mpaka 1,8km dans le cadre du projet Peedu. Des travaux de

haute intensité en main d'œuvre, en vue d'assainir les ouvrages d'art et les milieux publics insalubres, ont aussi été réalisés.

Mais, en dépit de toutes ces réalisations, bon nombre de besoins des populations n'ont pas encore trouvé satisfaction notamment en matière de santé, enseignement, adduction d'eau potable, électricité, voirie urbaine, sécurité des biens et des personnes. D'où cette indication de Clémentine Ngayuina, secrétaire générale de la mairie de Tié-tié présentant le bilan de 2013 : « Ces besoins que nous attendons tous trouveront solution à court, moyen et long terme. » Par ailleurs, le maire a félicité et loué les efforts de la police et de la gendarmerie dans la sécurisation des personnes et des biens, efforts qui ont permis de surmonter les troubles liés au conflit entre les gangs baptisés Câble rouge et 666, et de préserver la paix dans l'arrondissement. Cette situation a permis le bon déroulement des opérations du recensement administratif spécial. « Nos pensées, pourtant rompues à la logique implacable des moyens et des fins, ainsi qu'aux dures exigences des réalités quotidiennes, doivent converger vers la préservation et la consolidation de la paix chèrement acquise », a exhorté le maire.

Toujours dans l'optique de la préservation de la paix dans son arrondissement, Guy Edmond Loemba a constitué l'année dernière, une commission ad hoc en vue d'assurer la paix et la tranquillité des populations dans la zone de Nanga, confrontée à des problèmes d'ordre foncier. D'après Clémentine Ngayuina, cette action salutaire a permis de constater une sérénité dans cette zone. Au terme de la cérémonie, les artisans ont remis un tableau au maire en guise de remerciement pour le soutien qu'il ne cesse de leur apporter.

Lucie Prisca Condhet

DÉCENTRALISATION

Une meilleure stratégie de gestion des frontières s'impose

Les préfets ont recommandé la gestion des frontières à l'issue de leur récente conférence organisée à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, sur le thème «La gouvernance territoriale : un enjeu pour la paix et la stabilité»

Outre cette recommandation, les participants à cette réunion ont également sollicité des pouvoirs publics la finalisation du document relatif à la politique nationale de la décentralisation ; l'actualisation de la cartographie des frontières internationales, ainsi que des circonscriptions administratives territoriales ; l'élaboration d'une réflexion sur l'organisation des services déconcentrés de l'État de façon à renforcer leur efficacité, ainsi que l'application des dispositions réglementaires relatives à la délégation de compétences ou d'attributions des ministres aux directeurs départementaux. Au cours de cette rencontre, les participants ont suivi des communications, entre autres : les préparatifs des élections locales ; le préfet et la gestion du territoire : les actions envisagées pour améliorer son efficacité ; le rapport entre le préfet et les autorités de la force publique : cas spécifique des forces armées congolaises et de la gendarmerie ; le préfet et la gestion des frontières ; les collectivités locales et leur implication dans le développement touristique et la gestion de l'environnement.

Les élections locales envisagées en avril
Parlant des préparatifs des élec-



tions locales, Antoine Evoundou, directeur général des affaires électorales, a indiqué que cette échéance est conditionnée par

Exploitant la deuxième communication, les préfets Fidèle Dimou et Célestin Tombet Kendé ont rappelé les moyens dont dispo-

Raymond Zéphirin Mboulou à gauche préfet qui assure le relais de l'action gouvernementale. À ce titre, a-t-il ajouté, le préfet préside le conseil départemental de la dé-

Raymond Zéphirin Mboulou : «J'ai toujours pensé que la fonction de préfet, avec tout ce qu'elle comporte comme exigences, comme devoirs, comme obligations, n'était pas la fonction la plus aisée, mais qu'elle était à la fois une fonction noble et délicate.»

l'achèvement des activités du recensement administratif spécial prévu pour la fin du mois en cours. Il a par ailleurs informé l'auditoire que les élections locales pourraient avoir lieu au mois d'avril et le renouvellement du Sénat, a-t-il dit, interviendrait le 30 juillet.

sent les préfets pour mener leurs activités, avant de présenter au public les difficultés de tous ordres qu'ils rencontrent au quotidien. Le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, a expliqué que la force publique dans un département est incarnée par le

Le directeur général de l'adminis-

tration du territoire, Samuel Mahoungou, a axé son exposé sur la présentation des outils de gestion des frontières nationales et internationales constitués du cadre juridique et des supports cartographiques. Il a évoqué les insuffisances relevées dans la gestion des frontières congolaises, tout en épinglant les différents litiges frontaliers entre le Congo et les pays voisins. De son côté, le directeur général des collectivités locales, Charles Nganfouomo, a relevé que la particularité des départements du Congo est que tous ont des frontières internationales. Il a interpellé la conscience de tous sur cette épineuse question de la gestion des frontières.

Le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, a situé la place du tourisme et de l'environnement dans le processus de la gouvernance territoriale. Il a relevé que le territoire peut être considéré à la fois comme un support à l'activité touristique et une véritable matière première exploitée et consommée.

Dans son discours de clôture, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a rappelé aux préfets leur délicate fonction: «J'ai toujours pensé que la fonction de préfet, avec tout ce qu'elle comporte comme exigences, comme devoirs, comme obligations, n'était pas la fonction la plus aisée, mais qu'elle était à la fois une fonction noble et délicate.»

Roger Ngombé

RÉFLEXION

Histoire : comment concilier le présent et le passé

Nous l'avons écrit ici même à maintes reprises : l'une des grandes aventures que vivra le Congo dans les années à venir sera la reconstruction, la renaissance, la réécriture de son histoire. Une histoire riche et féconde qui n'a pas commencé avec la colonisation, mais qui remonte à la nuit des temps et dont il reste, en dépit des apparences, de nombreux vestiges sur toute l'étendue du territoire.

La plus grave erreur que pourraient commettre aujourd'hui les Congolais dans leur quête légitime de ce passé serait de laisser à d'autres le soin de remonter dans le temps afin de raconter ce qu'il advint sur leurs terres il y a cent mille ans, il y a dix mille ans, il y a mille ans, il y a cent ans. Et plus grave encore serait l'erreur de confier à des spécialistes

étrangers le soin d'élever les lieux de mémoire qui rappelleront aux générations présentes et à venir les moments forts, les soubresauts, les instants de bonheur, les tragédies qui ponctuèrent cette très longue histoire.

L'époque est révolue où l'Afrique se souciait si peu de ses racines et de la vérité historique qu'elle s'abstenait de rassembler les objets, les documents, les signes qui expliquent ce qu'elle est devenue. Ses écrivains, ses chercheurs, ses universitaires, ses architectes, ses peintres, ses sculpteurs maîtrisent mieux que quiconque les outils qui permettent de faire revivre le passé. Ils sont parfaitement capables de mener à bien les projets les plus ambitieux visant à raconter aux hommes et aux femmes de ce temps leur histoire passée.

Que ceux qui doutent de la justesse de ce raisonnement considèrent le travail en tous points remarquable qui permit il y a dix ans l'élévation, en plein cœur de Brazzaville, du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Conçu par un architecte congolais, réalisé par des entreprises congolaises même si le marbre utilisé venait de la lointaine Italie, ce monument est la preuve vivante que les techniques mises au point ailleurs sont aujourd'hui parfaitement maîtrisées au Congo. Et le fait qu'une foule ininterrompue le visite prouve qu'elle y trouve bien ce qu'elle est venue chercher.

À l'heure où s'esquisse un vaste plan destiné à créer les lieux de mémoire sans lesquels l'histoire du Congo ne serait jamais véritablement écrite - Musée national, Mu-

sée des arts premiers, Musée-Galerie du Bassin du Congo à Brazzaville, Musée de l'esclavage à Loango, Musée kiébé-kiébé à Edou, Musée du cercle africain à Pointe-Noire... - il faut dire et redire qu'il revient aux Congolais de raconter par le verbe et par la pierre, le verre ou le béton ce que fut leur passé.

Entendons-nous bien : il ne s'agit nullement ici de céder à la tentation d'un nationalisme étriqué qui rejetterait tout apport extérieur et tenterait à replier le peuple congolais sur lui-même. Mais dans le temps privilégié que nous vivons, où le Congo entend ne plus laisser à d'autres le soin de raconter ce qu'il vécut au long des millénaires précédents, il ne serait ni logique ni raisonnable d'aller chercher ailleurs l'inspiration.